

**Rapport annuel  
2007-2008**

**Vision d'un Canada exempt de racisme**





## RACISME

Ensemble de préjugés incitant à la domination et à l'exploitation (par le groupe dit dominant et majoritaire) d'un autre groupe (dit minoritaire ou racisé). Selon cette théorie, un groupe est supérieurement hiérarchique à l'autre. Le racisme est une attitude individuelle ou une pratique systémique, acceptée par le pouvoir institutionnel, marginalisant des gens en raison de leur couleur ou de leur origine ethnique.

Glossaire de la FCRR

### TABLE DES MATIÈRES

Fondation canadienne des relations raciales	1
Message du président	4
Message du directeur général	5
Conseil d'administration	6
Aperçu de la situation des relations raciales	9
Objectifs stratégiques	10
Communication	11
Éducation et formation	14
Engagements communautaires, établissement de réseaux et partenariats	16
Prix d'excellence et pratiques exemplaires 2007-2008	16
Soutien communautaire et diffusion des ressources	17
Développement de politiques	22
Objectifs d'habilitation	25
Commentaires et analyse de la direction 2007 - 20 08	28
Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	33
Rapport des vérificateurs	34
États de la situation financière	35
Notes complémentaires	39
Annexe	47

#### Fondation canadienne des relations raciales

4576, rue Yonge, bureau 701 Toronto (ON) M2N 6N4

tél. 416-952-3500 | 1 888 240-4936

télé. 416-952-3326 | 1 888 399-0333 e. [info@crrf-fcrr.ca](mailto:info@crrf-fcrr.ca) [www.crrf-fcrr.ca](http://www.crrf-fcrr.ca)

*Les chefs de file efficaces aident les gens à comprendre le besoin impérieux de changer d'attitude et à accepter la vision commune du changement envisagé.*

- John Kotter

## Fondation canadienne des relations raciales

### Historique

De 1942 à 1949, 23 000 Canadiens d'origine japonaise, déclarés « sujets de pays étrangers », ont été forcés de quitter leur résidence et d'abandonner tous leurs biens, puis ont été envoyés dans des camps d'internement situés dans différentes régions du Canada où ils ont été détenus. En septembre 1988, après de longues négociations entreprises par l'Association canadienne des Canadiens japonais, le Gouvernement du Canada a présenté des excuses au nom de son gouvernement et de tous les Canadiens aux familles victimes de cette grave injustice. L'Entente de redressement à l'égard des Canadiens d'origine japonaise qui a été négociée comprenait le versement d'indemnités aux victimes de la politique raciste de l'époque, ainsi que la création d'un fonds de dotation de 24 millions de dollars, dont la moitié a été versée par le Gouvernement fédéral au nom de la collectivité canadienne japonaise, pour mettre sur pied un organisme chargé de venir en aide aux collectivités victimes d'injustice et tentant d'obtenir réparation. C'est ainsi qu'a pris naissance la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR).



Manifestation sur la Colline parlementaire, à Ottawa, appuyant la signature de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens Japonais.

### Loi

Conformément à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* adoptée par la Chambre des communes en 1990, et entrée en vigueur en 1990, la Fondation a pour mandat « ... de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada... » La Fondation a débuté ses activités en novembre 1997. Société d'État sous les auspices du ministère du Patrimoine canadien, ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale. Organisme de bienfaisance enregistré, la Fondation exerce ses activités à l'aide des revenus provenant du fonds de dotation.

## Vision

La Fondation canadienne des relations raciales s'est fixé comme objectif d'agir à titre de chef de file s'exprimant ouvertement à l'égard de la lutte visant à éliminer le racisme sous toutes ses formes et à contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse.

## Mission

La Fondation s'est engagée :

- à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne
- à mieux faire comprendre les causes et manifestations passées et actuelles de ce fléau
- à agir à titre de chef de file indépendant et à consacrer ses ressources à la poursuite de l'équité, de la guérison, de l'impartialité et de la justice sociale
- à servir d'organisme d'intervention national en matière de lutte contre le racisme sur la scène internationale.

## Mandat

Le mandat<sup>1</sup> de la Fondation canadienne des relations raciales consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au

Canada. Elle parvient à s'en acquitter :

- a) en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale;
- b) en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
- c) en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales;
- d) par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'élaboration de normes professionnelles;
- e) en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- f) en collaborant avec tous les secteurs de l'économie pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
- g) par l'encouragement et la promotion de l'élaboration d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

## Gouvernance

La Fondation canadienne des relations raciales est dirigée par un conseil d'administration composé d'un président et d'au plus dix-neuf administrateurs, comprenant au moins un représentant de chaque province et territoire.

Son fonctionnement quotidien est assuré par un directeur général qui est également membre d'office du conseil.

Le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, nomme les administrateurs et le directeur général.

En vertu de la loi le régissant, le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par année. Dans la pratique, les membres du conseil d'administration tentent de se rencontrer trois fois par année en choisissant pour chaque rencontre une ville située dans une province ou un territoire différent.

<sup>1</sup>Tiré de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales (1991)*. C. 8)

## Nos activités

Pour réaliser son mandat en matière d'éducation du public, la Fondation canadienne des relations raciales :

- subventionne et publie des travaux de recherche portant sur les enjeux actuels du racisme au Canada par le biais de son **Programme de recherche sous contrats**.  
 Dans le cadre d'un appel d'offres lancé tous les deux ans, ce programme tend à susciter le plus d'études possible sur le racisme systémique au Canada. Le rôle de la Fondation consiste à faire valoir les conclusions et recommandations des travaux et de promouvoir leurs résultats à grande échelle;
- accorde des bourses pouvant s'élever à 7 500 \$ à plus de 40 initiatives communautaires canadiennes par l'entremise de son **Programme d'activités contre le racisme** afin de sensibiliser le public à ce fléau. Au moins deux appels d'offres sont lancés chaque année;
- souligne les initiatives et contributions exceptionnelles à la lutte contre le racisme en accordant tous les deux ans le **Prix d'excellence**. Le Programme de reconnaissance de l'excellence comptait cette année six catégories. La remise des prix a été suivie d'un colloque favorisant le partage de pratiques exemplaires;
- rend hommage aux individus se démarquant en matière de relations raciales par la remise de la distinction « **Œuvre de toute une vie** ». Cette prestigieuse reconnaissance, qui est présentée tous les deux ans, a été accordée la première fois à l'honorable Lincoln Alexander, puis à Madame Louise Arbour;
- publie, entre autres, des **Fiches de renseignements**, des bibliographies annotées dans le cadre de la série **Lectures essentielles** et la revue **DIRECTIONS**;
- dirige, parraine différents **forums, ateliers et colloques** et en fait la promotion, participe à des **débats d'experts**, offre des **activités de formation et de sensibilisation du public en matière de lutte contre le racisme** et organise des **séances de consultation** à l'échelle nationale;
- de façon autonome ou en collaboration avec d'autres organismes ou mouvements communautaires, elle développe des outils permettant de lutter efficacement contre le racisme, notamment des vidéos, des communiqués d'intérêt public. **Unis contre le racisme** est un exemple de campagne multimédia contre le racisme lancée par la Fondation. Elle se déroule par étapes successives.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Une vision sans action n'est qu'un rêve; l'action sans vision ne fait que passer le temps;  
Une vision soutenue par l'action peut changer le monde! »

- Joel Barker



La Fondation n'a jamais dérogé à sa vision initiale. Nous l'avons peut-être reformulée ou précisée au cours des ans, mais elle repose toujours sur l'idéal d'une société canadienne plus harmonieuse. Cet idéal est également bien ancré dans le texte de la loi fédérale qui a donné naissance à notre organisme. Au moment où la mosaïque culturelle de notre pays évolue à un rythme accéléré, notre engagement à l'égard de l'essence même de notre vision est plus déterminé que jamais.

Notre vision repose sur un principe selon lequel le Canada et les Canadiens doivent reconnaître que l'histoire de notre pays est entachée de graves injustices. La création de la Fondation a d'ailleurs résulté d'un de ces événements malheureux qui a marqué notre passé – la caractérisation des Canadiens d'origine japonaise en tant que sujets d'un pays ennemi suivie par la confiscation de leur biens et leur internement. En 2008, nous avons commémoré le vingtième anniversaire de l'historique Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais par laquelle le Canada a admis les erreurs commises. Les membres de la Fondation croient que la reconnaissance des erreurs du passé constituent un ferme point d'appui pour les changements envisagés.

Au cours de l'exercice, les activités de la Fondation ont, en grande partie, été centrées sur la sensibilisation du public. L'une de nos principales vocations consiste en effet à porter à l'attention des institutions canadiennes l'existence du racisme et d'en souligner les diverses manifestations. Nous prenons les moyens nécessaires pour assurer et encourager la recherche et les initiatives du domaine des relations raciales et de la lutte contre le racisme, et nous nous penchons sur l'ensemble des répercussions du racisme et de la discrimination raciale. Nous communiquons les résultats, directement et indirectement, de différentes façons, notamment par les colloques que nous organisons ou auxquels nous participons et par l'entremise de nos publications.

La sensibilisation du public ne s'effectue pas toujours sans problème. Nous avons rencontré jusqu'à présent deux obstacles importants : en premier lieu, atteindre le public visé, qui est complexe et diversifié, et, en grande partie, préfère ne pas parler de racisme; et, en second lieu, obtenir les ressources nous permettant de communiquer

notre message, de façon constante et systématique, tout en élaborant de nouvelles stratégies afin d'y parvenir.

Ayant joint le conseil d'administration de la Fondation au cours du présent exercice, j'ai trouvé qu'il était rassurant de constater que les objectifs visés concernant le développement de l'infrastructure, comme la formation du Comité de gouvernance, de différents comités et l'adoption de procédures, étaient presque atteints ou sur le point de l'être. En janvier et en février, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre conseil d'administration quatre nouveaux membres nommés par le gouverneur en conseil.

Je suis très optimiste quant à la réalisation de la vision que s'est donnée la Fondation, bien que l'atteinte de cet objectif ne soit pas nécessairement imminente. Néanmoins, le Canada a fait des progrès considérables : les excuses officielles présentées à la communauté sino canadienne et les mesures de réparation offertes pour la taxe d'entrée et la *Loi de l'immigration chinoise*, les ententes intervenues entre le Gouvernement et les membres des Premières nations, notamment en ce qui a trait aux pensionnats autochtones et, bien sûr, les consultations effectuées sur l'accommodement raisonnable et autres enjeux parallèles, sont de bons indices des progrès réalisés.

J'en profite pour remercier mes prédécesseurs, sœur Andrée Ménard et M. Des Doran, qui ont agi à titre de présidents intérimaires, ainsi que les membres du conseil d'administration et le directeur général, Ayman Al-Yassini, qui ont facilité la transition.

Sœur Andrée Ménard a terminé, cette année, son deuxième mandat à titre d'administratrice et, pendant un certain temps, de présidente intérimaire. Au nom des membres du conseil et de tout le personnel, je désire lui exprimer notre profonde gratitude pour les services rendus et pour avoir aidé la Fondation à perpétuer sa vision.

Je désire enfin souligner le travail et la contribution de mes collègues et des membres du personnel et je les en remercie. Ensemble, nous continuerons à soutenir notre vision par l'action nécessaire afin d'avoir un impact véritable.

Le président,

*Albert Lo.*

Albert Lo

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Au cours de l'exercice, notre priorité globale a consisté à mettre à profit nos réalisations précédentes, ainsi que nos capacités, en faisant valoir notre rôle de chef de file national en matière d'élimination du racisme et de la discrimination raciale. Par le biais du conseil d'administration et de nos programmes, la Fondation a participé activement, à l'échelle nationale, à différentes rencontres et initiatives en collaboration avec ses partenaires.

Notre priorité essentielle a porté sur la consolidation de nos alliances stratégiques avec nos partenaires des secteurs privé et gouvernemental ainsi qu'avec les organismes communautaires. À titre d'exemple, en collaboration avec la Chambre de commerce de Montréal, le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles et le Conseil des relations interculturelles, la Fondation a participé au programme ÉDIT (Entreprises diversifiées et talentueuses) pour inciter les entreprises du secteur privé à diversifier leur main-d'œuvre.

J'ai également le plaisir de souligner le partenariat établi avec la firme ANIMA Leadership pour offrir des ateliers de formation à la fine pointe dans le cadre du programme conjoint de Session d'étude intensive sur l'équité et le leadership. La participation de la Fondation à différentes rencontres, en collaboration avec les représentants du ministère du Patrimoine canadien, du ministère des Ressources humaines-Développement des compétences et du Service correctionnel Canada, sont des exemples de l'aptitude de la Fondation à faciliter la consultation et à consacrer ses ressources à la poursuite de l'équité, de la guérison, de l'impartialité et de la justice au Canada. Notre commandite partagée avec l'Association d'études canadiennes, et notre rôle en tant que partenaire principal de la Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination raciale, en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO et les commissions des droits de la personne du pays, reflètent notre détermination à éliminer le racisme dans toutes les couches de la société.

Grâce à une énergique stratégie de communication, comprenant le remaniement de notre site Web, la diffusion en temps opportun de nos communiqués de presse et de nos commentaires sur les enjeux soulevés dans toutes les régions du Canada en matière de relations raciales, la Fondation a également agi à titre de chef de file en s'exprimant ouvertement à l'égard de la lutte visant à éliminer le racisme sous toutes ses formes pour contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse.

Nos initiatives d'éducation du public, nos communiqués et notre participation aux rencontres nationales et internationales nous ont procuré l'occasion d'intéresser le public aux problèmes posés par le racisme et la discrimination, malgré l'engagement profond du Canada à l'égard des droits de la personne et de sa solide réputation en matière d'établissement de politiques visant l'élimination du racisme et de la discrimination.

Au cours de l'exercice, nous avons constaté une croissance soutenue de la demande d'ateliers de formation et d'éducation. Nous sommes plus que jamais déterminés à faire valoir nos capacités de formation et d'éducation ainsi que le contenu de nos ateliers. Le financement d'initiatives communautaires et de projets de recherche exécutés sous contrat a permis à certains organismes d'organiser des activités de sensibilisation du public à la lutte contre le racisme, et notre travail en matière d'élaboration de politiques nous a permis de poursuivre notre action à l'échelle nationale. La publication d'un numéro spécial de *Directions* marquant le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves a constitué un événement important de l'année. Ce numéro donne une perspective canadienne de la traite britannique des esclaves, et de l'esclavage dans son ensemble.

À l'échelle de notre organisation, l'examen et la consolidation de notre structure de gouvernance ont été effectués, tout comme l'évaluation du rendement de notre conseil. Dans le cadre des réunions du conseil organisées en Ontario, à Terre-Neuve et Labrador et au Québec, les administrateurs ont rencontré les représentants des organismes communautaires et du gouvernement de chaque province visitée.

Je désire exprimer toute ma reconnaissance aux membres de notre conseil d'administration et, en particulier, à sœur Andrée Ménard et à M. Des Doran qui ont assumé la présidence intérimaire au cours de l'exercice, et remercier tous les administrateurs de leur encadrement et de leur soutien. Je désire également souhaiter la bienvenue à notre nouveau président, M. Albert Lo, et à cinq nouveaux membres, à savoir Roman Melnyk, Nazanin Afshin-Jam, Veronica Dewar, Marge Nainaar et Claudia Patricia Cáceres Cáceres.

Les réalisations de l'année sont le fruit du travail d'équipe des administrateurs et du personnel et je les remercie de leur engagement et de leur dévouement.

Le directeur général,

Ayman Al-Yassini, D.Ph.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



À l'arrière, de g. à dr., : Lyn Chow, Toni Silberman, Sharad Chandra, Ayman Al-Yassini, l'hon. Jason Kenney, Secrétaire d'État (Multiculturalisme et Identité canadienne), Albert Lo, Des Doran, Veronica Dewar, Ashraf Ghanem, Nazarnin Afshin-Jam.

À l'avant, de g., à dr. : Roman Melnyk, Art Miki, Marge Nainaar, Palinder Kamra, Lillian Nakamura Maguire et Claudia Patricia Cáceres Cáceres.

**ALBERT C. LO <sup>1</sup>**  
Président  
Colombie-Britannique

**NAZARNIN AFSHIN-JAM <sup>1</sup>**  
Colombie-Britannique

**DAVID DIVINE**  
Nouvelle-Écosse

**ROMAN MELNYK <sup>1</sup>**  
Ontario

**CLAUDIA PATRICIA  
CÁCERES CÁCERES <sup>1</sup>**  
Québec

**DESMOND DORAN**  
Ontario

**ANDRÉE MÉNARD <sup>2</sup>**  
Québec

**SHARAD CHANDRA**  
Manitoba

**ASHRAF GHANEM**  
Nouveau-Brunswick

**MARGE NAINAAR <sup>1</sup>**  
Saskatchewan

**LYN Q. CHOW**  
Alberta

**PALINDER KAMRA**  
Terre-Neuve et Labrador

**TONI SILBERMAN**  
Ontario

**VERONICA DEWAR <sup>1</sup>**  
Nunavut

**LILLIAN NAKAMURA MAGUIRE**  
Yukon

**AYMAN AL-YASSINI**  
(membre d'office)  
Directeur général

<sup>1</sup> sont devenus membres du conseil au cours de l'exercice

<sup>2</sup> ont quitté le conseil au cours de l'exercice

## LES COMITÉS<sup>1</sup>

**LE COMITÉ DIRECTEUR** peut, entre les réunions du conseil, exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

**MEMBRES** : Albert Lo, (président), Andrée Ménard<sup>2</sup> (ancienne présidente intérimaire), Des Doran (ancien président intérimaire), Palinder Kamra (vice-présidente), Lillian Nakamura Maguire, Sharad Chandra, Ashraf Ghanem, Toni Silberman.

**LE COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION** veille à la situation financière de la Fondation, surveille les placements du capital du fonds de dotation, examine les rapports de placement qui lui sont soumis, et formule des recommandations au conseil d'administration sur la politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation

**MEMBRES** : Ashraf Ghanem (président), Lynn Chow, Des Doran, Andrée Ménard<sup>2</sup>, Palinder Kamra et David Divine.

**LE COMITÉ DE GOUVERNANCE** est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du conseil d'administration et de ses comités.

**MEMBRES** : Lillian Nakamura Maguire (présidente), Andrée Ménard<sup>2</sup>, Sharad Chandra, Ashraf Ghanem, Toni Silberman et Des Doran.

**Le COMITÉ DES MINOMATIONS** a été reconstitué au cours de l'exercice.

**MEMBRES** : Toni Silberman (président), Lillian Nakamura Maguire, Des Doran, Palinder Kamra et Art Miki (membre de l'extérieur).

**LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES** est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de la plus haute qualité en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

**MEMBRES** : Sharad Chandra (présidente), Andrée Ménard<sup>2</sup>, Ashraf Ghanem, Des Doran, David Divine, Palinder Kamra et Toni Silberman.

**LE COMITÉ SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES**, dont certains membres ne siègent pas au conseil, fait des recommandations au conseil d'administration sur les principales questions et préoccupations auxquelles sont confrontés les membres des Premières nations, les Inuits et les Métis du Canada, et supervise l'orientation des programmes et initiatives de la Fondation.

Deux nouveaux membres ont insufflé un sang nouveau au Comité : les prof. Lorna Wilson (C.-B.) et Sakej Henderson, (Sask.). Ils travaillent en collaboration avec Betty-Ann Lavallée (Nouveau-Brunswick), Edith Cloutier (Québec) et Nahanni Fontaine (Manitoba). Lillian Nakamura Maguire (Yukon/Territoire-du-Nord-Ouest) préside le comité.

Les membres du Comité se sont rencontrés à Toronto en février 2008. Ils ont formulé leurs commentaires à l'égard du plan stratégique de la Fondation et supervisent la production de la revue de recherche **DIRECTIONS**, qui accorde une attention particulière aux enjeux autochtones.

**LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RACISME DIRIGÉ CONTRE LES NOIRS** formule des recommandations au conseil d'administration sur les enjeux clés se rapportant aux relations raciales et aux problèmes rencontrés par les Canadiens d'origine africaine.

**MEMBRES** : Des Doran (président). D'autres nominations seront ultérieurement effectuées.

**LE COMITÉ DES PLACEMENTS** est mandaté par la *Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales*. Il est composé du président du conseil d'administration, d'un administrateur et de trois membres nommés par le gouverneur en conseil. Il formule des recommandations et assiste le conseil en ce qui concerne les placements du capital du fonds de dotation.

**MEMBRES** : Ralph Weekes (président) et Craig Holden. Albert Lo, Ashraf Ghanem et Andrée Ménard<sup>2</sup> représentent le conseil d'administration.

**LE COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE DE RECHERCHE** fait des recommandations sur l'élaboration des projets de recherche du domaine de la lutte contre le racisme. Ses principales fonctions consistent à examiner les projets soumis en réponse aux appels d'offres, à faire des recommandations pour le financement des projets et à évaluer les travaux une fois terminés.

**MEMBRES** : Agnes Calliste (N.-É.), prof. Jo-Anne Lee (C.-B.), Jean Claude Icart (Qué.) et Sharon Venne (Alb.).

<sup>1</sup> M. Albert Lo, en sa qualité de président du conseil d'administration, est membre de tous les comités et le prof. Ayman Al-Yassini, directeur général, en est membre d'office.

<sup>2</sup> Mandat terminé au cours de l'exercice.

Le **COMITÉ DE SÉLECTION DU PRIX D'EXCELLENCE** est formé tous les deux ans pour choisir les récipiendaires du Prix d'excellence en fonction des pratiques exemplaires soumises dans le domaine de la lutte contre le racisme.

**MEMBRES** : Zanana Akande (ON), Madeline Ziniak et Baijayanta Mukhopadhyay.

**LA SOUS-MINISTRE** du ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles, ou une personne désignée par le ministre, selon la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, est avisée de la tenue des réunions du conseil d'administration ou de ses comités et peut participer à ces réunions sans avoir le droit de voter. Mme Anita Bigzus, directrice générale, Multiculturalisme et droits de la personne, a agi à titre de déléguée pendant une certaine période, puis a été remplacée par M. Andrew Griffith à titre de directeur général et de délégué du sous-ministre.

Le conseil d'administration bénéficie également d'une association durable et productive établie avec l'Association nationale des Canadiens japonais. M. Art Miki, qui en est le représentant, peut assister aux réunions du conseil d'administration mais n'a pas de droit de vote.

À la fin de l'exercice, la Fondation possédait un effectif de base de neuf personnes et un directeur général. À l'occasion, pendant l'année, du personnel à temps partiel a été recruté pour de courtes périodes. Cette année encore, le travail de la Fondation a été facilité par la générosité de plusieurs bénévoles, y compris des étudiants provenant, entre autres, de la Faculté de pédagogie, de l'Université York, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et de l'Université de Toronto et, par le biais du YMCA du Grand Toronto, de personnes participant au Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral.

Les membres du conseil d'administration et du personnel de la Fondation sont profondément reconnaissants de l'appui manifesté par les bénévoles.



**Membres du personnel de la Fondation, en compagnie du président, Albert Lo, et du directeur général, Ayman Al-Yassini.**

De g. à dr., : Erin Dowe (réceptionniste/adjointe de bureau), prof. Yassini, Linda Andersen (directrice, Collecte de fonds et Événements spéciaux), M. Lo, Anne Marrian (directrice des Programmes, Soutien à la collectivité et Diffusion des ressources), Sandra Carnegie-Douglas (directrice des Programmes, Élaboration de politiques et Projets spéciaux), Nardeo Sham (ancien directeur des Finances et de l'Administration) et Patrick Hunter (directeur des Communications).



Meg Mochizuki  
Secrétaire de  
direction

Daniel Chong  
Directeur des  
Finances et de  
l'Administration

Sandy Yep  
Directeur,  
Éducation et  
Formation

Dominique Etienne  
Agente principale,  
Développement  
social

Sandie Arunachalam  
Anciennement  
secrétaire de  
direction

## APERÇU DE LA SITUATION DES RELATIONS RACIALES

La Fondation tient compte de tout événement ou développement, au Canada comme à l'étranger, pouvant avoir des répercussions sur son travail, comme c'est souvent le cas. Bien qu'elle n'intervienne pas directement dans toutes les situations, elle surveille de près leurs effets réels et potentiels. Plusieurs enjeux soulevés sur la scène nationale et internationale ont particulièrement attiré son attention :

- Au début de la dernière année financière, la « déclaration d'Hérouxville » - un code de conduite pour les immigrants - a entraîné une discussion nationale au sujet des « accommodements raisonnables ». Le gouvernement du Québec a mis sur pied une commission, co-présidée par Gérard Bouchard et Charles Taylor, ayant pour mandat « de dresser le portrait des pratiques d'accommodement ayant cours au Québec; d'analyser les enjeux qui y sont associés en tenant compte des expériences d'autres sociétés; de mener une vaste consultation à ce sujet; et de formuler des recommandations au gouvernement pour que ces pratiques d'accommodement soient conformes aux valeurs de la société québécoise en tant que société pluraliste, démocratique et égalitaire. »

Les audiences ont généré beaucoup de réactions au Québec, la population exprimant différentes opinions, souvent extrêmes, qui ont été surveillées de près et largement rapportées par les médias dans tout le Canada.

- Sur le plan des questions autochtones, le règlement du litige concernant les « pensionnats indiens » a entamé les discussions sur la présentation des excuses du gouvernement aux victimes et à leur famille et a donné lieu à la création d'une Commission de vérité et de réconciliation.

L'occupation autochtone à Caledonia, par la Première Nation des Six Nations, s'est poursuivie, tout comme d'autres revendications territoriales en Ontario, dont certaines ont été intensifiées par des blocus. De plus, les mauvaises conditions de vie dans les réserves du grand Nord ont été dénoncées.

Le gouvernement du Canada a annoncé un nouveau programme visant à faciliter la négociation des revendications territoriales qui sont depuis longtemps négligées.

Le gouvernement du Canada a voté contre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en raison de ses « préoccupations » quant à la formulation du texte.

- Les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> rapports du Canada présentés au Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale ont suscité plusieurs observations de la part du Comité, entre autres, le besoin de repenser l'usage du terme « minorités visibles ». La FCRR a soumis au Comité un dossier à ce sujet, en prenant soin d'en remettre une copie au chef de la délégation canadienne, en suggérant que le terme « groupes ou collectivités racisés » serait plus approprié.
- Sur la scène internationale, plusieurs activités ont marqué le bicentenaire de la promulgation par le Parlement britannique de la loi sur l'abolition de la traite transatlantique des esclaves.
- Plusieurs attaques à caractère raciste se sont produites à divers endroits au Canada contre les Asiatiques, notamment une série d'agressions contre des pêcheurs asiatiques de l'Ontario, et d'autres contre les Juifs et les Musulmans.
- Le Canada a établi sa propre liste de personnes interdites de vol malgré les protestations des organismes de défense des droits de la personne.
- La Fondation, en collaboration avec l'Association d'études canadiennes, a publié les résultats d'un sondage qui a notamment révélé qu'un Canadien sur quatre pensait être victime de violation de ses droits.
- Le Rapport annuel de la Commission canadienne des droits de la personne pour 2007 fait état d'un faible recul de la proportion des plaintes signées, passant de 31 % à 27 %, mentionnant l'origine nationale ou ethnique, la race ou la couleur comme motifs de la discrimination.

Selon son Rapport annuel 2006-2007, la Commission ontarienne des droits de la personne (CODC), a reçu 837 plaintes concernant la race et la couleur, soit 35,82 % de toutes les plaintes. Il faut noter que les plaintes d'autres catégories, dont l'origine géographique ou ancestrale, peuvent également être associées à la race et à la couleur.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

En février 2007, les membres du conseil d'administration ont révisé le Plan stratégique de la Fondation, adopté en 2006, afin de l'actualiser et d'en clarifier le langage, sans modifier l'intention des objectifs établis. Les énoncés suivants ont été retenus :

1. Renforcer et faire valoir la capacité de la Fondation, en tant qu'organisme national de communication, fonctionnant de façon à refléter le contexte et les variations régionales, afin de promouvoir la lutte contre le racisme et de diffuser l'information et les connaissances pertinentes.
2. Offrir et promouvoir une éducation et une formation efficaces par, entre autres, l'élaboration de pratiques exemplaires, de modèles assurant la succès de la formation et d'instruments permettant d'en évaluer l'efficacité, afin d'inciter d'importants changements en matière de relations raciales et de lutte contre le racisme.
3. Renforcer et appuyer la capacité des organismes locaux, régionaux et nationaux pour leur permettre d'entreprendre et de poursuivre leur lutte contre le racisme, de façon à l'éliminer, à l'aide d'outils plus pertinents et à la portée d'un plus grand public.
4. Influencer sur les politiques gouvernementales et faire valoir le changement positif dans la lutte contre le racisme systémique.

### OBJECTIFS D'HABILITATION

Pour assurer l'efficacité de la Fondation et sa capacité de réaliser ses objectifs de base, le conseil a clarifié les principes sous-tendant trois objectifs d'habilitation, à savoir :

1. Faire valoir la saine gouvernance et la structure organisationnelle de la Fondation et les préserver.
2. Assurer la viabilité et l'épanouissement continu de l'organisme pour augmenter les ressources financières nécessaires à long terme aux activités de la Fondation.
3. Bien que son autonomie gouvernementale soit primordiale, la Fondation doit chercher à créer un environnement favorable au renforcement de la collaboration avec les ministères, y compris d'autres sociétés d'État, ainsi qu'avec le ministère du Patrimoine canadien

Renforcer et faire valoir la capacité de la Fondation en tant qu'organisme national de communication, fonctionnant de façon à refléter le contexte et les variations régionales, afin de promouvoir la lutte contre le racisme et de diffuser l'information et les connaissances pertinentes.

## COMMUNICATIONS

« Communication et éducation contre le racisme », tel a été le thème du plan de communications élaboré au début de la deuxième année du Plan stratégique.

- Un sondage de Léger Marketing et de Sun Media a révélé que près de la moitié des Canadiens (47 %) avouent être racistes. Le même sondage a révélé que 52 % des Canadiens pensent que « le racisme est un problème important au Canada » et 92 % des répondants ont été témoins de commentaires ou de comportements racistes.
- La conclusion d'un rapport mandaté par la Fondation et publié en 2000, **Inégalité d'accès : profil des différences entre les groupes ethnoculturels canadiens dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du revenu**, selon laquelle le racisme et la discrimination raciale étaient devenus plus subtils, demeure toujours aussi vraie.
- Après sa visite au Canada en 2003, le Rapporteur spécial des Nations Unies, pour lequel la Fondation a agi à titre d'interlocuteur pour la société civile, a confirmé l'existence d'un racisme omniprésent. Il a reconnu que le Canada possédait le cadre légal nécessaire pour endiguer et éliminer le racisme, mais a constaté un manque de stratégie efficace pour sa mise en application.
- **Le Plan d'action canadien contre le racisme**, élaboré par le gouvernement du Canada en 2005, en réponse à la Déclaration et au Programme d'action de la Conférence mondiale contre le racisme (2001), demande, entre autres, aux États d'élaborer un plan d'action contre le racisme et la discrimination raciale.
- Plusieurs agressions à caractère raciste ont été dénoncées, notamment des injures proférées par des représentants élus, et des articles traitant d'intolérance dans les médias.

Le plan de communications vise à sensibiliser le public à l'existence du racisme; de prendre ou de proposer des mesures pour le combattre, de conscientiser le public à la FCRR et à son rôle de chef de file dans la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et d'encourager les institutions de tous les secteurs à s'attaquer davantage aux barrières raciales.

## Relations avec les médias

Un élément important du plan de communications consiste à faire valoir le rôle de la Fondation en tant que source principale d'information sur les questions de race et de discrimination raciale. Au cours de l'année, la FCRR a émis plusieurs communiqués pour confirmer sa position, réagir à certaines activités ou commentaires à connotation négative et pour promouvoir différents événements. Le directeur général a également accordé plusieurs entrevues reproduites dans la presse écrite et les médias électroniques, notamment aux SUN TV, CTV, CBC et Al-Jazeera International.

Alors que les médias hésitent généralement à faire la critique des questions portant sur la race, ils y sont souvent forcés lorsqu'ils font la couverture médiatique d'un acte raciste flagrant, d'un sondage ou d'un indice de la prévalence du racisme. Ils sont cependant réticents à examiner leur propre rôle dans la perpétuation du racisme. Le rôle de la FCRR consiste, entre autres, à mettre ces lacunes en évidence et à offrir des façons d'y remédier.

### Extraits de communiqués de la FCRR

**Juin 2007** : « La FCRR croit que le terme 'minorité visible' n'est plus approprié dans le contexte actuel, parce qu'il simplifie trop les expériences du racisme. Le terme a été inventé dans un but précis : identifier des groupes défavorisés qui devraient bénéficier de mesures correctives. Il sert également à ce but dans le cadre de la *Loi sur l'équité d'emploi* mais est interprété différemment hors de ce cadre. »

*Prof. Ayman Al-Yassini,  
Directeur général, FCRR*

**Déc. 2007** : « Lors du sondage, les trois violations des droits les plus fréquemment citées ont été la discrimination selon la race, l'ethnicité ou la couleur de la peau; la discrimination selon le sexe et la discrimination en matière de liberté d'expression. »

*- Communiqué conjoint FCRR  
et Association d'études  
canadiennes*

**Févr. 2008** : « Nonobstant les défis rencontrés, les Canadiens d'origine africaine se sont surpassés par leur contribution importante à l'économie, à la croissance et au bien-être du Canada dans l'ensemble, et des Canadiens en particulier. Bien que nous chantions fréquemment, et avec raison, les louanges des personnes d'origine africaine s'étant démarquées avec brio, nous devrions aussi nous souvenir des héros méconnus qui ont ouvert la voie à de nombreux autres, sans égard à leur race et à la couleur de leur peau. »

*- Célébration du Mois du  
patrimoine africain*

## Site Web

Au cours de l'exercice, la Fondation s'est efforcée de mettre en valeur son site Web et d'en faire le principal moyen de diffusion de l'information. Le remaniement du site étant terminé, elle s'emploie maintenant à actualiser les renseignements pour en assurer la fiabilité.

**Quelques exemples d'activités et de résultats obtenus en matière de communication et d'action directe.**

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
Le site Web, source privilégiée d'information sur la FCRR et la lutte contre le racisme	La première phase du remaniement du site est terminée; la webmestre s'emploie maintenant à l'actualisation de l'information qu'il contient en ce qui a trait aux publications et aux résultats de recherche.
Communiqués/ déclarations sur les questions clés liées à l'antiracisme	Processus continu. Attention spéciale accordée aux enjeux clés ayant des répercussions nationales et aux activités positives d'autres organismes et institutions.
Établissement et maintien des partenariats clés avec d'autres organismes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation de nos relations avec la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination (CMARD).</li> <li>• Communiqué conjoint avec l'Association nationale des Canadiens japonais au sujet de deux projets de loi déposés par le Parti Québécois.</li> <li>• Développement d'une relation de travail avec le Service correctionnel du Canada.</li> </ul>
Publicisation des événements clés organisés ou parrainés par la FCRR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visibilité accrue du Programme biennal de reconnaissance de l'excellence</li> <li>• Énoncés soulignant les Journées internationales pour les droits de la personne et pour l'élimination de la discrimination raciale, le Jour commémoratif de l'Holocauste et les Mois du patrimoine africain et asiatique, respectivement, ainsi que</li> <li>• Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination (CMARD), pour n'en nommer que quelques-uns.</li> </ul>
Publications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro commémoratif de la revue <i>DIRECTIONS</i> : « <b>Le bicentenaire de l'abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique – Un point de vue canadien</b> » et communiqué de presse.</li> <li>• Numéro de <i>DIRECTIONS</i> : « <b>Les diasporas de la société canadienne : Identité, appartenance et citoyenneté</b> »</li> <li>• Achèvement du guide pédagogique accompagnant la campagne multimédia « On ne voit bien qu'avec le cœur. Unis contre le racisme ».</li> </ul>
Remarques, discours-programmes, participation à des colloques	La Fondation a accepté plusieurs invitations à participer à des groupes de discussion, colloques ou ateliers traitant de la lutte contre le racisme.
Éducation du public	Grâce à l'appui financier de ROGERS OMNI, trois messages d'intérêt public, produits pour la première campagne multimédia nationale contre le racisme, <b>Unis contre le racisme</b> seront présentés en neuf langues supplémentaires dont le Mohawk.
Collectes de fonds	La FCRR a procédé à un premier envoi de courrier aux donateurs afin de trouver des commandites pour le colloque du Prix d'excellence.

Un indicateur témoin de la portée du site Web de la Fondation évalue le nombre de courriels et d'appels téléphoniques provenant de personnes désirant de l'aide concernant une plainte de discrimination. La Fondation n'étant pas en mesure de traiter les plaintes individuelles, elle achemine les plaignants aux organismes pertinents ayant le pouvoir de les aider et d'effectuer un suivi.

La Fondation continue également de recevoir de nombreuses demandes d'entrevues et d'exposés de la part d'étudiants en journalisme et d'organismes, ainsi que des demandes de renseignements de la part d'élèves du secondaire concernant des projets sur la diversité.

**Quelques exemples d'activités médiatiques**

ACTIVITÉ	SUJET
Communiqués de presse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FCRR souligne la JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE</li> <li>• La FCRR exprime sa déception devant la fermeture du bureau du Commissaire aux traités</li> <li>• La FCRR accueille la nomination de deux juges afro-canadiens au Québec et en Ontario</li> <li>• La FCRR condamne le décision de l'arbitre québécois relativement au port du hijab pendant un tournoi.</li> <li>• La FCRR appuie l'initiative dirigée par le CRARR contre les pratiques d'emploi discriminatoires dans l'industrie aérospatiale du Canada.</li> <li>• La FCRR exprime sa déception devant l'opposition du Canada à la déclaration universelle sur les droits des peuples autochtones</li> <li>• La FCRR condamne les agressions à caractère raciste survenues près de Sutton, en Ontario</li> <li>• La FCRR et l'ANCJ sont troublées par le climat raciste au Québec (déclaration conjointe avec l'Association nationale des Canadiens japonais)</li> <li>• Un Canadien sur quatre croit être victime de violation de ses droits, selon un sondage de la FCRR et de l'Association d'études canadiennes; le sondage révèle que les droits d'une personne racisée sur cinq sont violés par l'employeur</li> <li>• La FCRR demande plus d'action proactive contre le racisme à la lumière des résultats préliminaires de l'étude de la CODP</li> </ul>
Lettres aux rédacteurs en chef	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commentaires sur l'usage du terme « Chinaman » – Sault Star, Avril 2007</li> <li>• Réponse à la chronique « Destroying the dream » –National Post, 15 mai 2007</li> </ul>
Entrevues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agression contre des pêcheurs d'origine asiatique</li> <li>• Racisme / antiracisme au Canada</li> <li>• Système d'éducation en Colombie-Britannique</li> <li>• Sondage (Perceptions des violations des droits de la personne par les Canadiens)</li> <li>• Le Canada et les immigrants</li> </ul>

## Éducation et formation

Offrir et promouvoir une éducation et une formation efficaces par, entre autres, l'élaboration de pratiques exemplaires, de modèles assurant le succès de la formation, et d'instruments permettant d'en évaluer l'efficacité, afin d'inciter d'importants changements en matière de relations raciales et de la lutte contre le racisme.

### Le Centre d'éducation et de formation

Les activités du Centre s'inscrivent dans le cadre du mandat de la FCRR d'offrir de l'éducation et de la formation efficaces en matière de lutte contre le racisme, de consolider les partenariats, de mettre en valeur son potentiel et d'agir comme centre national d'information. Depuis sa création en 2003, le Centre a collaboré avec les conseils scolaires du Canada à la préparation et à la prestation de formation à l'intention des enseignants. Le système d'éducation demeure un élément prioritaire de la FCRR.

S'efforçant de demeurer une organisation novatrice en matière de formation, la FCRR a travaillé en collaboration avec Anima Leadership à la prestation d'un cours à caractère particulier de formation des formateurs. Anima Leadership, spécialistes internationaux dans le domaine des troubles psychoaffectifs et de l'équité, a préparé, de concert avec la FCRR, une série de sessions d'études intensives au Canada. Le cours procure aux professionnels en matière d'équité les outils dont ils ont besoin pour pouvoir naviguer dans le paysage émotionnel des conflits fondés sur la différence (p. ex. la race, le sexe, la classe sociale) afin d'accroître l'efficacité de la formation et du programme.

Le développement de nouveaux documents et ressources de formation sont en cours. Pour renforcer la campagne publicitaire et les messages d'intérêt public « On ne voit bien qu'avec le cœur », la FCRR prévoit la publication d'un guide pédagogique qui sera distribué dans le cadre du colloque du Prix d'excellence qui aura lieu à Calgary le 8 mai 2008. Grâce à la participation de Rogers Omni Television et de l'agence Stephen Thomas, les messages sont maintenant disponibles en neuf autres langues. En outre, la production du documentaire, mettant en vedette les réalisateurs des messages d'intérêt public dix ans plus tard, est maintenant terminée. Il sera diffusé sur les ondes d'OMNI Television cet automne.



Jack Nakamoto, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, en compagnie de l'ex-présidente intérimaire, Andrée Ménard, à une réception rassemblant les membres de la communauté d'Ottawa



Membres du conseil en compagnie de l'hon. Shawn Skinner, ministre des Ressources humaines, Travail et Emploi, du gouvernement de Terre-Neuve et Labrador

ÉDUCATION ET FORMATION – RÉSULTATS ATTENDUS 2007-2008	
Concepts de base sur l'équité et la lutte contre le racisme : salles de classe inclusives et écoles équitables	Cours intensif de six semaines favorisant la compréhension et la prise de conscience des principales questions liées à l'équité en milieu scolaire à l'heure actuelle. Les enseignants acquièrent les connaissances et compétences dont ils ont besoin pour renforcer le caractère inclusif de la salle de classe dans un environnement scolaire équitable. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil scolaire du district de Hamilton Wentworth (Ontario), 2 cours</li> <li>• Conseil scolaire du district de Toronto (Ontario), 2 cours</li> </ul>
À nous d'agir : Forum sur le leadership et l'action revendicatrice à l'intention des étudiants Conseil scolaire du district de Toronto (Ontario)	Plus de 100 étudiants ont participé à une séance plénière organisée conjointement par le conseil scolaire du district de Toronto et la Fondation : « Une compréhension commune de l'équité ». Les étudiants ont discuté des concepts de partialité, de stéréotype et de préjugé afin de comprendre les manifestations du racisme et de la discrimination raciale dans les écoles.
Education Equity Institute Conseil scolaire du district de Hamilton Wentworth (Ontario)	Atelier donné à 25 professeurs sur le modèle de programme d'enseignement inclusif de James Banks
<i>SpeakOUT Against Racism</i> - école secondaire centrale catholique du district de London (Ontario)	La FCRR a offert un atelier à plus de 100 étudiants fréquentant l'école secondaire centrale catholique de London (Ontario). Grâce aux messages d'intérêt public « On ne voit bien qu'avec le cœur », les étudiants ont pu acquérir une meilleure compréhension des manifestations du racisme en milieu scolaire et dans la société. Les étudiants de 10 <sup>e</sup> année, qui ont participé à l'atelier, avaient à leur programme d'études littéraires « Des souris et des hommes », « Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur » et « Le marchand de Venise ».
<i>SpeakOUT Against Racism</i> - école secondaire Clarkson, le conseil scolaire du district de Peel (Ontario)	Le directeur de l'Éducation et de la Formation a prononcé une allocution devant 250 étudiants du niveau secondaire à Mississauga (Ontario) sur l'équité, les droits de la personne et le racisme à l'école. L'allocution a été présentée dans le cadre de la Semaine de sensibilisation communautaire et globale, durant laquelle les étudiants ont dégagé les questions dont il faut se préoccuper en milieux scolaire et communautaire.
L'intégration des nouveaux Canadiens et le défi du racisme	Dialogue interactif à l'intention d'un groupe de 25 enseignants allemands participant à un atelier d'été à l'Université York (Ontario).
Les effets de l'inclusion ou de l'exclusion sur l'identité sociale des jeunes dans les écoles canadiennes	Dialogue interactif à l'intention d'un groupe de 25 enseignants américains participant à un atelier d'été à l'Université York (Ontario).
<i>Moving Forward Together: Building Capacity for Tomorrow</i> , forum du Collège de police de l'Ontario sur les Autochtones et la diversité	Deux ateliers de la FCRR : « Comprendre la partialité et la discrimination raciale dans la société – ses incidences sur le travail des policiers », offerts à 45 policiers de rang supérieur et aux participants du colloque. Les ateliers ont été présentés dans le cadre d'un colloque national examinant le savoir-faire culturel des services policiers canadiens.
<i>Diversity Leadership and Critical Social Work Practice</i> , les services à l'enfant et à la famille de Kinark, région de Durham (Ontario)	Dans le cadre d'un programme global de savoir-faire culturel, la Fondation a entretenu un groupe de 25 travailleurs sociaux sur les aspects fondamentaux du travail social et du leadership. Cet atelier visait à transcender les notions de culture afin de comprendre pourquoi les questions d'équité, de discrimination et de racisme affectent l'accès aux services et leur prestation.
FCRR/ANIMA Sessions d'études intensives sur l'équité et le leadership – « La lutte contre le racisme, l'intelligence émotionnelle et la consolidation de la paix »	En collaboration avec Anima Leadership, la Fondation a organisé deux sessions d'études intensives sur l'équité et le leadership, l'une à Toronto en 2007, l'autre à Halifax en 2008. Plus de 35 personnes ont assisté à cette séance de formation qui combinait les résultats des recherches actuelles sur l'intelligence émotionnelle avec les questions de partialité, d'équité et de discrimination raciale. Les participants, provenant de toutes les régions du Canada, travaillaient dans les domaines suivants : droits de la personne, éducation, justice, établissement des immigrants et gouvernement.

## Engagements communautaires, établissement de réseaux et partenariats

Au cours de l'exercice, la Fondation a participé aux initiatives suivantes :

PARTENAIRE / RÉSEAU	ACTIVITÉ / RÉSULTAT
Anti-Racist Multicultural Educator's Network of Ontario (AMENO)	La Fondation a collaboré activement avec l'Anti-Racist Multicultural Educator's Network of Ontario. L'AMENO a entrepris une série de pourparlers avec les représentants officiels de conseils scolaires de 15 régions du Canada (Equity Summit Group), et a présenté une déclaration de principes au ministre de l'Éducation de l'Ontario. Par l'entremise du Secrétariat de la littératie et de la numératie, la ministre élabore présentement un cadre de référence mettant l'accent sur l'équité en milieu scolaire.
Réseau canadien de recherche en politiques publiques (RCRPP) « Sommet 2008 sur le leadership » 13 février 2008.	La Fondation a participé à cette rencontre nationale, où se trouvaient les principales organisations de recherche en politiques publiques du RCRPP, et au cours de laquelle le programme « Tisser des liens avec les Canadiens » a été lancé. Le programme porte sur cinq enjeux : 1) la citoyenneté; 2) la diversité et les valeurs canadiennes; 3) la productivité et les compétences; 4) la santé et la population vieillissante, et 5) l'environnement. Cette initiative a principalement donné lieu à un dialogue national sur l'identité canadienne et l'engagement civique.

## Prix d'excellence et pratiques exemplaires 2007-2008

La préparation du colloque et de la remise du Prix d'excellence 2008 a constitué un événement ayant marqué l'exercice. Ce programme biennal vise à souligner l'excellence, l'innovation et les réalisations exceptionnelles du domaine de la lutte contre le racisme au Canada. Le colloque permet de rassembler les principaux intervenants, décisionnaires, universitaires et éducateurs afin d'étudier les politiques publiques, de discuter de leur pertinence à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale au Canada, et de partager les pratiques exemplaires mises de l'avant.

L'organisation matérielle, la planification et la programmation en vue du colloque et de la remise du Prix d'excellence ont été effectuées au cours de l'exercice. En plus de la demande de mises en candidature, deux appels à contribution séparés ont été lancés : un pour la présentation d'ateliers et un pour la soumission d'exposés pertinents aux politiques discutées. Pour assurer la réussite de l'événement, le personnel de la Fondation a participé à différentes initiatives, notamment le parrainage, le financement et l'établissement de partenariats, les médias, les communications, l'élaboration du programme et du matériel nécessaire au colloque, ainsi que les pourparlers avec les conférenciers, les formateurs et les membres des groupes de discussion.

Le colloque national, ayant pour thème « Qu'est-ce que le racisme canadien : analyse critique de cette forme particulière de racisme et des solutions visant à l'éradiquer », et la remise du Prix d'excellence se dérouleront à Calgary (Alberta) du 30 avril au 2 mai 2008. Plus de 200 personnes sont attendues.

EXPOSÉS ET ALLOCUTIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	
Conférence du Service correctionnel Canada	Allocution prononcée à Halifax, dans le cadre d'une séance plénière sur l'inclusion des collectivités et les obstacles à éliminer.
Table ronde organisée par la Fondation	Téléconférence réunissant le professeur Elliot Tepper de l'Université de Carleton et plusieurs représentants d'organisations non gouvernementales de l'Ontario, sur l'utilisation de l'expression « minorités visibles ».
Université St. Thomas, Centre des droits de la personne, Fredericton, N.-B.	Allocution prononcée à la Conférence annuelle 2008 du prof. Abdul Lodhi portant sur le profilage racial du point de vue des relations raciales - trouver le juste équilibre entre la sécurité nationale et les droits de la personne.
Comité consultatif sur les minorités visibles du ministère de la Justice -	Allocution prononcée à une conférence ayant pour thème « renouveau et changement culturel : points de vue nouveaux sur l'équité en matière d'emploi et la diversité » dans le cadre de la Journée pour l'élimination de la discrimination raciale. Exposé portant sur une approche efficace favorisant le changement culturel.
Conférence Metropolis, Halifax, N.-É.	Allocution prononcée à une séance plénière ayant pour thème « Au service d'une population diversifiée ».
Conférence Metropolis, Halifax, N.-É.	Participation à une table ronde organisée par le ministère de la Justice portant sur l'utilisation de l'expression « minorités visibles » dans la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> .
Rencontre des institutions pan-canadiennes	La Commission canadienne pour l'UNESCO et la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme.
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	Allocution prononcée à titre de conférencier invité portant sur les relations raciales au Canada du point de vue des décisionnaires, à la conférence organisée par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, à Montréal.
John Howard Society of Toronto	Orateur principal à la conférence ayant pour thème « Éliminer les barrières, établir des liens ».
Agence d'établissement des immigrants "Culture Link"	Orateur principal à l'assemblée générale annuelle : Le multiculturalisme canadien : du point de vue des relations raciales.
Conférence internationale Metropolis	Exposé ayant pour thème « Évaluation des répercussions des politiques sociales » à Melbourne, en Australie.
Conférence internationale Metropolis	Exposé sur les politiques nationales antiracisme, à Melbourne, en Australie
United Nations Peace University, Toronto	Participation à une séance plénière sur le rôle des diasporas en matière de consolidation de la paix, à la Conférence internationale des diasporas.
Association d'études canadiennes	Présentation d'un exposé sur les diasporas, le transnationalisme et la politique étrangère, Université Columbia
Association d'études canadiennes	Participation à une discussion sur les diasporas, l'identité et les institutions transnationales, organisée à l'Université de Montréal.
Rencontre du Metropolis à Toronto.	Participation à une table sur le multiculturalisme organisée par Citoyenneté et Immigration Canada.
Projet de recherche sur les initiatives, ministère du Patrimoine canadien et le Conseil de recherche en sciences humaines, Toronto.	Participation à une table ronde sur le multiculturalisme et la diversité.
Service correctionnel Canada	Orateur principal à la conférence sur la mise en valeur du savoir-faire culturel.
Kingston Area Race Relations Association.	Orateur principal à l'assemblée générale annuelle.
Réunion du Service correctionnel Canada	Exposé sur les services correctionnels et les groupes racisés, à Moncton.

## Soutien communautaire et diffusion des ressources

Renforcer et appuyer la capacité des organismes locaux, régionaux et nationaux pour leur permettre d'entreprendre et de poursuivre leur lutte contre le racisme, de façon à l'éliminer, à l'aide d'outils plus pertinents et à la portée d'un plus grand public.

Le maintien d'une base d'information et d'un centre national d'information est au cœur du mandat de la Fondation. Ces éléments visent à sensibiliser davantage le public au racisme et à la discrimination raciale par l'entremise de la recherche, de l'éducation du public et de l'appui accordé aux activités contre le racisme.

### Directions – Recherche et politiques sur l'élimination du racisme

Périodique vedette de la Fondation, la revue **DIRECTIONS** assure la publication d'études, de commentaires et de points de vue sur la diversité et la lutte contre le racisme. De nature novatrice, elle sert à la diffusion de travaux de recherche subventionnés par la Fondation dans le cadre de son programme de recherche, et d'autres ouvrages portant sur la lutte contre le racisme au Canada. Les articles traitent de sujets opportuns et d'actualité. Grâce aux numéros thématiques spéciaux, les travaux de recherche pragmatique et ceux concernant les collectivités ont la possibilité de voir le jour. Cette publication favorise de plus le dialogue sur les enjeux associés à la race, aux droits de la personne et l'élaboration de politiques relatives à la diversité. Chaque numéro traite du problème du racisme au Canada et offre des stratégies visant à l'éliminer.

#### Volume 4, n° 1: Le bicentenaire de l'abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique – Un point de vue canadien

Pour souligner le bicentenaire de l'abolition de la traite britannique des esclaves, la Fondation a publié un numéro spécial de **DIRECTIONS – Recherche et politiques sur l'élimination du racisme**. La professeure Afua Cooper, D.Ph., historienne réputée et auteure du succès national d'édition « La pendaison d'Angélique » agissait à titre d'éditorialiste invitée.

D'un point de vue particulièrement canadien, ce numéro-référence porte sur les enjeux connexes à cette tragédie historique, la traite transatlantique des esclaves, remettant en perspective la célébration du bicentenaire pour souligner l'importante contribution des Canadiens de descendance africaine au développement du Canada. Les répercussions de l'esclavage sur la vie quotidienne actuelle des descendants des esclaves africains sont soulevées dans tous les articles.



La Fondation a invité la participation d'auteurs canadiens et américains pour assurer la communication sans équivoque de son message en cette année du Bicentenaire. Sujet à controverse et à la fine pointe de la recherche, ce numéro se penche sur :

- Les réalités de la situation en Nouvelle-France, c.-à-d., à Montréal
- Un ouvrage sur l'esclavage en Haïti et la Révolution haïtienne
- Réparation, recours et le racisme contre les Noirs en tant que phénomène historique
- Les Loyalistes noirs et l'histoire d'Africville
- La collectivité d'Amber Valley – établissements en Alberta de personnes en provenance d'Oklahoma
- L'expérience post-traumatique de l'esclavage – ses manifestations actuelles

#### Volume 4, n° 2: Les diasporas de la société canadienne : identité, appartenance et citoyenneté

Ce numéro traite des relations entre le Canada et certaines diasporas de la société canadienne. De poignants articles, historiques et réfléchis, concernent les membres de différentes diasporas et favorisent le débat sur leur interaction dans la société canadienne en général. Chaque article incite à la discussion et fait l'analyse de l'apport des diasporas à la société canadienne en mettant en relief les notions de citoyenneté, d'identité et d'appartenance. La Fondation Walter et Duncan Gordon a contribué financièrement, par un don de 5 000 \$, à la publication de ce numéro. Le directeur général de la Fondation, Ayman Al-Yassini, D.Ph., agissait à titre d'éditorialiste invité.



Les questions soulevées et les articles traitent, entre autres, de :

- L'interaction entre le sexisme, la religion, les politiques nationales et les répercussions des lois sur la sécurité nationale.
- La nature des liens entre le multiculturalisme, la diversité et le pluralisme identitaire.
- La diaspora de l'Inde et la citoyenneté canadienne; poignant article sur l'affranchissement des membres de cette diaspora.
- Débats sur le multiculturalisme et la cohésion sociale; soulignant que de nombreux Canadiens continuent d'entretenir des liens avec leur pays d'origine au lieu de ressentir un profond sentiment d'appartenance au Canada.

**Quelques exemples d'activités et d'action directe à l'appui des collectivités**

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
Remise en action du Comité consultatif sur les questions autochtones	La composition du comité a été renouvelée et des rencontres ont été organisées. (Consulter la section portant sur les comités du conseil d'administration)
Opérationnalisation du Comité consultatif sur le racisme dirigé contre les Noirs	Le processus de nomination des membres du comité est en cours et leur mandat a été actualisé.
Initiatives contribuant à la commémoration du Bicentenaire de l'abolition de l'esclavage de l'Empire britannique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation d'un document d'information sur la traite transatlantique des esclaves, pertinence de la commémoration du point de vue canadien. Le document a été affiché sur le site de la Fondation.</li> <li>• Demande de financement (non accueillie – voir pages 24 et 25) pour organiser un colloque national sur les liens historiques.</li> <li>• Publication d'un numéro de <i>Directions</i> consacré au Bicentenaire du point de vue canadien.</li> </ul>
Participation au colloque des Entreprises talentueuses et diversifiées du projet EDIT	En collaboration avec différents organismes communautaires et gouvernementaux, présentation au Québec d'une nouvelle norme visant à mesurer la diversité de la main-d'œuvre et à favoriser le changement.
Réseau interculturel des femmes	Appui accordé à la production de la vidéo <i>Traditions and Transitions</i> portant sur la vie de sept femmes immigrantes. Cette vidéo est accompagnée d'un guide pédagogique.
Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination	Partenariat national encourageant les municipalités à adopter, entre autres, des principes reposant sur la lutte contre le racisme.

**Recherche sous contrats**

Le Programme de recherche sous contrats représente un autre élément clé du mandat de la Fondation. Il a d'abord été conçu pour lancer un appel à contribution tous les deux ans. Malheureusement, la baisse des fonds disponibles a entraîné des modifications. Aucun appel à contribution n'a été effectué au cours du présent exercice.

## Unis contre le racisme

CAMPAGNE « ON NE VOIT BIEN QU'AVEC LE CŒUR »

PHASE III de la campagne UCR

À cette époque... en 1999

En 1999, la Fondation a été à l'origine de la plus importante campagne publicitaire nationale contre le racisme. La campagne a bénéficié de la participation active de nombreux organismes du secteur privé, des télédiffuseurs, d'organismes à but non lucratif et des syndicats. Parmi les partenaires, citons : La Banque de Montréal, La Fédération canadienne des enseignantes et enseignants, CFMT, CBC TV, Radio Canada, TVO/tfo, Artistes contre le racisme, l'Assemblée des Premières Nations, le Conseil canadien des femmes musulmanes, le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, le Conseil ethnoculturel du Canada, le Conseil sino-canadien et le Mouvement Harmonie.

« ... contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse, qui admet les manifestations racistes de son passé et reconnaît la présence du racisme aujourd'hui. Elle s'engage à bâtir un avenir juste et équitable pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. »

Vision de la FCRR

Grâce au temps d'antenne commandité, ou généreusement accordé par les télédiffuseurs partenaires, la télévision a servi essentiellement à véhiculer le message de la campagne. Les messages étaient présentés sous forme de deux annonces-éclair de 30 et de 60 secondes, et d'une vignette de deux minutes.

Le contexte des relations raciales différant d'une région à l'autre, il fut décidé d'avoir recours à des cinéastes potentiels membres de groupes racisés provenant de cinq régions (l'Atlantique, le Québec, le Sud-ouest de l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique). Ils ont mis au point les éléments des messages et créé une annonce-éclair adaptée à leur région. Les messages ont été télédiffusés à l'échelle nationale par CFMT, CBC, Radio Canada, TVA et TVO/tfo et ont été présentés à plus de 50 000 reprises. Les messages étant à propos et d'actualité, ils sont aussi appropriés aujourd'hui qu'au moment où ils ont été produits.

« L'esprit de ce partenariat est sans équivoque. Bien que nos points de vue sur certaines questions soient différents, nous partageons les mêmes valeurs, notamment que la diversité ethnique et culturelle contribue à notre culture canadienne. »

Partenaires de la campagne UCR 1999

En tout, quinze annonces-éclair ont été produites par des directeurs et producteurs canadiens : Dana Inkster (Atlantique) : « La voie est libre »; Michael Jarvis (Québec) : « Angélique »; Rion Gonzales (Sud-ouest de l'Ontario) : « Poètes dub »; Cynthia Lickers (Prairies) : « Ingin Among Us » et Paul Wong (Colombie-Britannique) : « Class of 2000 ». À cette époque, les annonces ont été produites en anglais et en français.

Et maintenant... en 2007-2008

Un projet entamé par la Fondation en 2006 s'est concrétisé lorsque OMNI TV Rogers Media a accordé son appui à la phase III de la campagne Unis contre le racisme. La Fondation a invité Gail Picco, coordonatrice initiale de la campagne en 1999, à soumettre un projet pour la phase III. Développé au cours des trois dernières années, grâce à l'aide financière accordée par OMNI, par le biais de OMNI TV Documentary and PSA Fund, le projet a pris forme et s'est concrétisé. Il s'agit d'une réalisation importante pour la Fondation.

La Fondation a demandé à OMNI de financer les coûts de la traduction de 7 des 15 annonces-éclair de la campagne d'origine dans les langues suivantes : le cantonais, l'italien, le mandarin, le mohawk, le polonais, le portugais, l'espagnol, le tamoul et l'urdu.

Les annonces jugées les plus appropriées pour la traduction sont : « La voie est libre » (30, 60 et 120 secondes); « Poètes dub : DWayne » (30 secondes), et « Ingin Among Us » (30, 60 et 120 secondes). Elles seront distribuées aux stations de télévision par le biais du fonds réservé aux messages d'intérêt public.



Art Miki, la productrice Gail Picco (3e à partir de la gauche) et quatre directeurs des annonces-éclair.

Outre la traduction des messages d'intérêt public, un documentaire de 48 minutes a été produit. **Les commentaires des directeurs** décrit les sources d'inspiration ayant donné lieu à la création des cinq séquences produites. Chaque directeur explique la conceptualisation de sa séquence respective, parle de ses expériences personnelles en matière de racisme et de stéréotypes, et discute du rôle des médias dans la perpétuation de ces derniers. La phase III de la campagne constitue un outil additionnel de sensibilisation et d'éducation du public qui permet à la Fondation d'avoir une action directe à l'échelle nationale par le biais des stations de télévision canadiennes qui intégreront les messages à leur programmation.

## Activités contre le racisme (ACR)

Le Programme d'activités contre le racisme est l'une des toutes premières initiatives de la Fondation. Il permet d'encourager les organismes locaux à développer des projets d'activités adaptés à leur collectivité. Chaque année, deux appels à contribution sont lancés à l'échelle nationale et des sommes pouvant s'élever à 7 500 \$ par projet sont accordées.

### Projets subventionnés par le Programme d'activités contre le racisme<sup>4</sup>

ORGANISME	PROJET	ENDROIT
Festival Tsigane Romani Yag (ou Romani Yag)	Qui sont les Roma?/Who are the Roma?	Montréal (Qué.)
Lévasion St-Pie X	Une diversité pour mieux grandir	Québec (Qué.)
Centre for Aboriginal Media: imaginNATIVE Festival du film et des arts médiatiques	Festival du film et des arts médiatiques ImagiNATIVE	Toronto (Ont.)
A Space Gallery	Chanteurs noirs de Gospel des Prairies	Toronto (Ont.)
YOUCAN – Association Jeunesse Canada	EYAN (Réseau jeunesse contre le racisme d'Edmonton)	Edmonton (Alb.)
Seniors Education Centre, University of Regina	Intercultural Grandmothers Uniting (IUG): Mettre en valeur le potentiel de la lutte contre le racisme	Regina (Sask.)
John Howard Society of Toronto	Sommet 2007 – Diversité et justice	Toronto (Ont.)
Saskatchewan Intercultural Association	Faire du Canada un endroit sûr et inclusif	Saskatoon (Sask.)
Fédération canado-arabe	La FCA a 40 ans – Faire place à la diversité	Toronto (Ont.)
Elephant Thoughts	Festival des enfants canadiens autochtones : Semaine de l'éducation	Duntroon (Ont.)

## EDIT – Entreprises diverses et talentueuses

EDIT est un outil créé en collaboration avec le Conseil des relations interculturelles, Images interculturelles, le ministère de l'immigration et des Communautés culturelles (MICC), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et d'autres groupes régionaux. Un sondage a été préparé. Il se concentre à l'heure actuelle sur les entreprises de la région de Montréal.

- Le sondage a été distribué jusqu'à présent à 80 entreprises; 46 l'ont rempli et retourné. L'objectif est d'obtenir les données de 100 sondages.
- La firme Media Mosaic a consenti à publier pendant un an des articles pertinents aux conclusions du sondage. Une fois les données recueillies, elles seront examinées et analysées, puis un jury choisira les gagnants. Un événement sera organisé dans le cadre duquel le nom des gagnants seront dévoilés.

## Unis contre le racisme

Le site web consacré à la campagne Unis contre le racisme a été actualisée et un guide pédagogique sera disponible en main 2008.

## Collectivité virtuelle de la Fondation

La Fondation désire créer une présence virtuelle accessible par Internet pour favoriser la discussion sur le racisme et la discrimination raciale et sensibiliser le public à leurs répercussions.

L'un des rôles de l'agente principale du développement social est de contribuer à l'établissement et à la croissance d'un réseau antiracisme. Comme il n'était pas possible financièrement de défrayer les déplacements nécessaires à une telle entreprise, la Fondation explore la possibilité de créer un lieu de rencontres virtuelles. La communication entre les organismes, universitaires et intervenants serait ainsi facilitée.

<sup>4</sup> Une liste plus détaillée figure en annexe.

## Les bénévoles

Pendant tout l'exercice, la Fondation a eu la chance de pouvoir compter sur le soutien de nombreux bénévoles, notamment dans le cadre des collectes de fonds et d'événements spéciaux. Des stagiaires ont de plus accès à différents postes au sein de l'organisme, notamment les élèves-maîtres de la Faculté d'éducation de l'Université York et de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (OISE/UT).

## Développement de politiques

**Influer sur les politiques gouvernementales et faire valoir le changement positif dans la lutte contre discrimination systémique.**

Durant la dernière année, le travail dans l'arène politique a permis de renforcer la capacité de la FCRR à lutter contre le racisme à l'échelle nationale, en influençant les politiques publiques et en contribuant au développement d'outils et mécanismes visant à promouvoir les mesures à prendre contre le racisme.

### INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

#### Le développement de politiques nationales contre le racisme

La FCRR a poursuivi durant la dernière année son travail sur l'élaboration de politiques nationales contre le racisme : *Une politique nationale sur la lutte contre le racisme, sur le profilage racial, la collecte de statistiques fondées sur la race et sur l'intégration de la race et du racisme à l'éducation et à la formation.*

Le plan initial de mener à bonne fin les dialogues régionaux sur les politiques dans les provinces de l'Atlantique et au Québec a été restructuré en raison de contraintes de financement. Les dialogues font dorénavant partie du dialogue national sur les politiques. Le dialogue national est maintenant la composante principale du colloque biannuel de remise du Prix d'excellence de la FCRR, en mai 2008. En raison de cette modification, la plus grande partie du travail a porté sur l'analyse de données rassemblées jusqu'à maintenant et sur la préparation et l'affichage d'un appel à contribution pour des études sur les thèmes déjà mentionnés. Deux nouveaux thèmes, *Accommodement raisonnable* et *Le racisme en tant que déterminant de santé* ont été ajoutés au programme des thèmes politiques à l'ordre du jour du Dialogue

#### Exemples d'initiatives visant à influencer les politiques publiques

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
Développement de politiques nationales contre le racisme	Les dialogues régionaux visant à développer des politiques contre le racisme ont été remis à plus tard et par la suite restructurés en raison de contraintes financières.
La commission québécoise sur les accommodements raisonnables	La FCRR a présenté un exposé de sa position à la Commission Bouchard-Taylor sur l'accommodement raisonnable.
La haine sur Internet	La FCRR a participé à l'organisation d'une discussion de groupe sur « La lutte contre la haine sur Internet » mise sur pied par le ministère fédéral de la Justice
Utilisation de l'expression « minorités visibles »	Présentation d'un exposé de position au Comité international sur l'élimination de la discrimination raciale et au Patrimoine canadien sur l'utilisation de l'expression « minorité visible » et sur celles à utiliser de préférence : « collectivités racisées » et « groupes racisés ».
Communiqués	Appuyant ou attaquant des activités ou le traitement de questions dans les secteurs public et privé.

Autres interventions et travaux en matière de politiques

☐ **Commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves dans l'Empire britannique (le Bicentenaire)**

Suivant le document de conception élaboré par le service des politiques, la Fondation a préparé une note d'information sur l'abolition de la traite transatlantique et sa pertinence au contexte canadien. Cette note a été publiée sur son site Web comme un outil d'information et d'éducation.

La Fondation a fait une demande de financement au gouvernement ontarien dans le cadre de l'initiative de financement du bicentenaire visant à présider un colloque national qui examinerait les liens historiques de la traite transatlantique des esclaves, de l'asservissement, du colonialisme et du racisme aux manifestations contemporaines de racisme contre les Noirs et leurs incidences sur les politiques. La demande de financement n'a pas été accueillie.

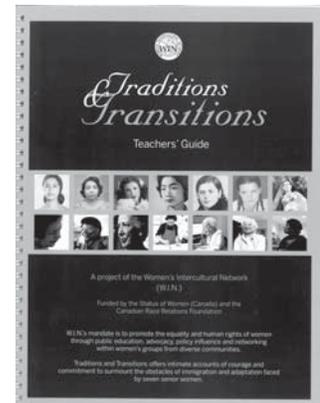
☐ **Priorités stratégiques de la FCRR - Questions sociales et le milieu**

Vue d'ensemble du milieu : en consultation avec le personnel de la Fondation, un document axé sur le travail de la FCRR du point de vue du personnel, comme ressource pour la retraite du conseil d'administration de la Fondation, a été préparé.

**PARTENARIATS ET COLLABORATION**

☐ **Réseau interculturel des femmes**

L'appui accordé par la Fondation au projet éducatif du Réseau interculturel des femmes a porté fruits. Le documentaire vidéo soulignant l'expérience de sept femmes âgées en tant qu'immigrantes est terminé. *Traditions et Transitions* décrit le courage et la détermination dont ont dû faire preuve ces femmes pour surmonter les obstacles de l'immigration et de l'adaptation à un nouveau pays. Il traite de sujets comme l'immigration, l'établissement, les femmes, et le développement communautaire, les questions raciales, le racisme et la lutte contre le racisme et les questions culturelles.



La vidéo, qui se veut un outil éducatif pour les étudiants du niveau secondaire, est complétée par un *Guide de l'enseignant*. Bien qu'il vise principalement le système éducatif, les organisations communautaires, le gouvernement et les autres institutions publiques auront avantage à la visionner.

La promotion de **Traditions et Transitions** est effectuée par le biais du site Web de la FCRR @ [www.crrf-fcrr.ca](http://www.crrf-fcrr.ca)



**Personnes honorées par le Réseau interculturel des femmes au lancement de la vidéo Traditions et transitions**

□ **La Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination**

La FCRR continue d'être associée au groupe pan-canadien de travail sur la Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination. Le rôle principal du groupe de travail était d'établir la Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination, y compris le développement de son infrastructure opérationnelle. À la fin de l'exercice financier de 2008, 26 municipalités étaient membres de la Coalition. Suite à la sensibilisation continue et au recrutement encourageant les municipalités à devenir membres, le groupe de travail a consacré ses efforts dans trois domaines principaux : 1) la création du site Web de la Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination qui constitue la plaque tournante des communications entre les membres de la Coalition et le grand public sur les développements et activités de cette dernière ; 2) le développement d'une structure appuyant le travail de la Coalition; 3) la détermination des intervenants aux niveaux municipal, provincial et fédéral qui peuvent jouer un rôle dans l'avancement de sa mission.

En vue de la réalisation de ces objectifs, la FCRR a contribué au développement d'un site Web pour la Coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination, a participé à la sensibilisation et au recrutement encourageant les municipalités à se joindre à la Coalition et à participé au lancement officiel de la Coalition, qui a eu lieu à Calgary, en juin 2007.



## Objectifs d'habilitation

## Résumé des résultats des objectifs d'habilitation

Objectif	Résultats
Faire valoir la saine gouvernance et la structure organisationnelle de la Fondation et les préserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétablissement du Comité des nominations.</li> <li>• Terminé la rédaction du mandat des comités de direction, de gouvernance et de nominations.</li> <li>• Terminé la rédaction des formules d'évaluation du vice-président, du secrétaire-trésorier, des comités et de leurs présidents.</li> <li>• Élaboré un processus d'évaluation du conseil.</li> <li>• Approuvé plusieurs politiques, notamment sur les modalités des réunions du conseil, les conseillers indépendants du conseil et les directives sur les communications.</li> <li>• Mis à jour les directives sur les conflits d'intérêt.</li> <li>• Élaboré le mandat du conseiller spécial du conseil.</li> <li>• Mis à jour le manuel de référence du conseil.</li> </ul>
Assurer la viabilité et l'épanouissement continu de l'organisme pour augmenter les ressources financières nécessaires à long terme aux activités de la Fondation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En raison d'un certain nombre de problèmes, l'examen de l'objectif de financement de 5 millions sur 5 ans</li> <li>• Rétablir le contact avec les donateurs et les commanditaires</li> <li>• Terminer la préparation d'un envoi postal de levée de fonds à un nombre restreint de personnes</li> </ul>
Bien que son autonomie gouvernementale soit primordiale, la Fondation doit chercher à créer un environnement favorable au renforcement de la collaboration avec les ministères, y compris d'autres sociétés d'État, ainsi qu'avec le ministère du Patrimoine canadien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le directeur général a participé à un certain nombre de réunions avec des hauts fonctionnaires de divers ministères, notamment Patrimoine canadien, et d'autres organismes</li> <li>• Le personnel de la FCRR a rencontré le directeur général et le personnel de Multiculturalisme et Droits de la personne pour une séance d'information sur nos missions respectives</li> </ul>

À l'appui des objectifs stratégiques de la Fondation, il y a un certain nombre de prémisses systémiques qu'il est nécessaire de modifier ou de mettre en place afin de réaliser les objectifs souhaités. Le conseil a dégagé trois prémisses essentielles sur lesquelles l'accent sera mis. Les voici :

## 1. Faire valoir la saine gouvernance et la structure organisationnelle de la Fondation et les préserver

### Le Comité de la gouvernance

Le Comité de gouvernance est un comité permanent du conseil d'administration responsable pour le développement, la surveillance et l'évaluation de l'efficacité du système de gouvernance de la FCRR. Il est aussi responsable du développement et de la mise en œuvre des procédures d'orientation pour les nouveaux administrateurs. Parmi ses réalisations, notons :

- Le rétablissement du Comité des nominations qui avait été temporairement intégré au Comité de gouvernance. Le Comité des nominations recommande, après examen du dossier, au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles le nom des personnes à nommer au conseil d'administration de la FCRR.
- La préparation du mandat du Comité exécutif, du Comité de gouvernance et du Comité des nominations ainsi que des formules d'évaluation pour le vice-président, le secrétaire-trésorier, les présidents et les comités. Le conseil a aussi approuvé une description de tâches qui définit les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration. Le mandat du Comité de rédaction de **DIRECTIONS** a également été préparé et approuvé.

- La Fondation a procédé au développement d'un processus d'évaluation du conseil en novembre et en décembre 2007 et le rapport final a été remis au conseil en janvier 2008. Sous la direction de James Scharfstein, le dernier président du Comité de gouvernance, le comité de gouvernance a fait des commentaires sur la conception de la retraite de planification stratégique.
- Plusieurs politiques élaborées et soumises ont été subséquemment approuvées par le conseil, notamment la politique sur les modalités et l'ordre du jour des réunions du conseil, la politique sur le procès-verbal, la politique sur les conseillers indépendants du conseil et la politique sur les directives en matière de communications.
- Mise à jour du Règlement n° 2 - lignes directrices sur les conflits d'intérêt et l'élaboration du mandat du conseiller spécial du Conseil (Art Miki).
- Mise à jour du manuel de références du conseil de la FCRR qui contient de l'information sur la FCRR, l'information relative à la gouvernance du conseil (mise à jour des politiques, des procédures, du Comité et des descriptions de tâches) et des opérations de la FCRR.

## 2. Assurer la viabilité et l'épanouissement continu de l'organisme pour augmenter les ressources financières nécessaires à long terme aux activités de la Fondation.

### Le développement des ressources / collectes de fonds et événements

Lors d'une séance précédente de planification stratégique, le conseil avait déterminé que l'objectif de financement de la FCRR des cinq prochaines années était de 5 millions. En raison d'un certain nombre de revers et des incidences que cette demande aurait sur les ressources actuelles de la Fondation, de même que la situation économique en général, l'objectif a été remis à l'étude.

En 2007-2008, partiellement afin de tenter d'assurer sa viabilité, la FCRR a commencé un programme régulier de sensibilisation afin de rétablir les relations avec les commanditaires précédents des initiatives et des événements organisés par la FCRR.

La FCRR tiendra sa cinquième cérémonie de remise de Prix d'excellence et colloque à Calgary en mai 2008. Elle remercie les généreux commanditaires pour leur contribution :

<p>Rogers OMNI Television                  Family and Community Support Services/City of Calgary                  TD Canada Trust                  CAW/TCA Canada                  Power Corporation                  KPMG</p>
--

La FCRR est très reconnaissante aux personnes qui ont fait des donations et des contributions appuyant ses programmes et ses services. Merci à Rogers OMNI Television pour son importante contribution à la production de la Phase III de la campagne Unis contre le racisme, qui comprenait le documentaire, la traduction du documentaire *Les commentaires des réalisateurs* en neuf langues, la création du DVD d'accompagnement et le guide pédagogique. Le lancement de la version anglaise du guide pédagogique UCR en lieu à Calgary dans le cadre du colloque de Prix d'excellence.

## 3. Bien que son autonomie gouvernementale soit primordiale, la Fondation doit chercher à créer un environnement favorable au renforcement de la collaboration avec les ministères, y compris d'autres sociétés d'État, ainsi qu'avec le ministère du Patrimoine canadien.

### Relations avec Patrimoine canadien et les sociétés d'État

En tant que société d'État, tout en maintenant une relation d'indépendance avec le gouvernement fédéral, la FCRR a renforcé sa coopération avec les ministères et les agences gouvernementales au cours de la dernière année. En novembre 2007, la présidente intérimaire de la FCRR a visité Ottawa et a eu plusieurs réunions productives avec des fonctionnaires du Patrimoine

canadien. Une réunion mixte du personnel de la FCRR et de fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien s'est tenue aux bureaux de la Fondation pour échanger de l'information sur les programmes et les activités. Du fait de la participation de la personne désignée par le sous-ministre aux réunions de la FCRR, les deux organismes ont eu l'occasion d'échanger et d'explorer des domaines de coopération éventuelle.

Le directeur général de la FCRR a participé à des réunions organisées par le ministère du Patrimoine canadien pour les dirigeants des agences relevant du ministère; le directeur des Communications a participé par téléconférence avec ses homologues des autres organismes relevant du ministère.

La FCRR a rencontré l'Office national du film pour explorer des domaines de coopération possible. Bibliothèque et Archives Canada, société d'État sœur, a permis à la FCRR d'utiliser ses installations pour une réception des organismes communautaires et des ministères établis à Ottawa à l'occasion des réunions de son conseil d'administration. La FCRR a participé à un certain nombre de réunions et de conférences organisées par le Comité consultatif ethnoculturel du Service correctionnel Canada et par le ministère de la Justice pour contrer les crimes haineux sur Internet. La Fondation a participé activement à la conférence Metropolis et a assisté à des réunions organisées par Ressources humaines et Développement Social Canada.

## Conclusion

L'histoire canadienne des droits de la personne et de la lutte contre le racisme est aigre-douce. Bien que l'on puisse et doive s'enorgueillir des réalisations remarquables atteintes grâce au dévouement de personnes, d'organismes et de gouvernements au cours des années, nous devons malheureusement admettre que le racisme continue d'exister, surtout sous sa forme insidieuse de racisme systémique et de discrimination.

La Fondation concentrera ses efforts en enseignant aux gens à lutter contre le racisme systémique dans les années à venir et s'attend à accroître ses partenariats avec les secteurs privé et public afin d'atteindre nos objectifs communs.

## Commentaires et analyse de la direction 2007-2008

## Discussion sur la situation financière

	2007-08 (réel \$)	2006-07 (réel \$)	Variation (\$)	Variation (%)
<b>Actif</b>				
Encaisse	234 717	222 304	12 413	6
Produit à recevoir	-	167 259	-167 259	-100
Frais payés d'avance et créances diverses	85 183	53 494	31 689	59
Placements	26 291 002	25 774 092	516 910	2
Immobilisations	35 173	36 695	-1 522	(4)
<b>Total de l'actif</b>	<b>26 646 075</b>	<b>26 253 844</b>	<b>392 231</b>	<b>1</b>
<b>Passif et avoir</b>				
Passif	100 093	91 248	8 845	10
Apports reportés	49 000	-	49 000	-
Avoir	26 496 982	26 162 596	334 386	1
<b>Total passif et avoir</b>	<b>26 646 075</b>	<b>26 253 844</b>	<b>392 231</b>	<b>1</b>

**Actif**

L'**encaisse** est composée des fonds détenus par les banques et de ceux détenus par les gestionnaires du portefeuille. Ces actifs ont augmenté comparativement aux soldes de l'exercice 2006-07. Les fonds détenus par les banques et par les gestionnaires du portefeuille ont augmenté respectivement de 6 244 \$ et de 6 169 \$.

Le **produit à recevoir** représente l'accumulation d'intérêts à recevoir provenant de titres à revenu fixe faisant partie du portefeuille de placements. Pour 2007-08, en raison des modifications comptables adoptées par la Fondation, les placements sont maintenant présentés à leur juste valeur. Le revenu accumulé est déjà reflété dans la juste valeur.

Les **placements** pour 2007-08 sont composés de placements à court terme chiffrés à 1 366 464 \$ et de placements à long terme s'élevant à 24 924 538 \$. Les placements à court terme sont les titres à revenu fixe qui arriveront à échéance dans les douze mois suivant la fin de l'exercice. Pour 2007-08, les placements sont présentés à leur juste valeur. En 2006-07, des placements de 25 774 092 \$ ont été évalués au coût comptable.

Les **immobilisations** représentent la valeur comptable nette du mobilier et matériel de bureau, du matériel informatique, des logiciels et des œuvres d'art.

## Passif

Les **comptes fournisseurs et charges à payer** représentent les montants payables aux fournisseurs, les subventions payables aux bénéficiaires, les vacances et les salaires accumulés dus aux employés. Ce montant a augmenté de 8 845 \$ en 2007-08 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des vacances et salaires accumulés.

Le **produit reporté** pour 2007-08 s'élève à 49 000 \$ et représente l'apport reçu au cours de l'exercice à titre de fonds affectés à un projet désigné. Ce projet sera effectué en 2008-09.

**Avoir.** En 2007-08, il y a eu une modification des normes comptables pour la présentation de l'avoir et des variations de l'avoir au cours de l'exercice. La nouvelle norme exige que soient présentées de façon distincte les nouvelles composantes de l'avoir appelés « surplus d'apport » et « autres éléments du résultat étendu ». Le surplus d'apport représente le Fonds de dotation. Les bénéfices non répartis sont les réserves cumulées des excédents (ou pertes) de fonctionnement qui n'ont pas été transférés dans un autre fonds. Le cumul des autres éléments du résultat étendu représente les apports grevés d'affectations d'origine externe non dépensés. Le total de l'avoir à la fin de l'exercice 2007-08, de 26 496 982 \$, est composé du surplus d'apport de 24 000 000 \$, des bénéfices non répartis de 2 466 522 \$ et des autres éléments du résultat étendu de 30 461 \$.

## Discussion sur l'état des opérations financières

	2007-08 (réel \$)	2006-07 (réel \$)	Variation (\$)	Variation (%)
<b>Produits</b>				
Parrainage, dons, honoraires et gala de financement	17 511	102 102	-84 591	-83
Publications et conférences	16 156	14 442	1 714	12
Ateliers	11 878	14 157	-2 279	-16
<b>Total des produits</b>	<b>45 545</b>	<b>130 701</b>	<b>-85 15</b>	<b>-65</b>

	2007-08 (réel \$)	2006-07 (réel \$)	Variation (\$)	Variation (%)
<b>Revenus (pertes) de placement</b>				
Revenus de placements acquis	1 609 659	1 805 406	-195 747	-11
Variation de la juste valeur des placements (modification des conventions comptables en 2007-08)	-2 550 436	-	-2 550 436	-
<b>Revenus (pertes) de placement</b>	<b>-940 777</b>	<b>1 805 406</b>	<b>-2 746 183</b>	<b>-152</b>

Les revenus des **parrainages, dons, honoraires et gala de financement** représentent l'aide financière obtenue de différents intervenants pour nos services, notamment les services offerts dans le cadre de nos programmes d'éducation et de formation, les allocutions, l'organisation de débats de discussion, l'animation de colloques et le gala de financement. Le gala «Œuvre de toute une vie» étant organisé tous les deux ans, une diminution des revenus est constatée en 2007-08. Il a eu lieu en 2006-07, mais non au cours de l'exercice 2007-08.

Les revenus des **publications et conférences** proviennent de la vente de rapports, de publications et des abonnements à la revue **DIRECTIONS**.

Les revenus des **ateliers** sont composés des honoraires de consultant reçus par la Fondation pour la tenue d'ateliers d'éducation et de formation.

La principale source de revenus de la Fondation provient des **revenus de placements** gagnés sur la dotation d'origine de 24 millions de dollars. Les revenus de placements comprennent l'intérêt, les dividendes, les gains et les pertes à la vente de placements et sur devises, le tout net des frais de gestion de portefeuille. Les revenus de placements comprennent l'intérêt, les dividendes, les gains et les pertes à la vente de placements et sur devises, le tout net des frais de gestion de portefeuille. En 2007-08, la Fondation s'est conformée aux nouveaux chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables. Ainsi, au début de l'exercice financier, on a constaté un crédit de 2 478 736 \$ aux bénéfices non répartis. La détérioration de la conjoncture économique à la fin de l'exercice a produit une diminution (perte non réalisée) de 2 550 436 \$ de la juste valeur du portefeuille de placements. La diminution des revenus de placements en 2007-08 est principalement attribuable à la baisse des gains réalisés à la vente des placements par rapport à l'exercice précédent.

	2007-08 (réel \$)	2006-07 (réel \$)	Variation (\$)	Variation (%)
<b>Charges</b>				
Salaires et avantages sociaux	717 782	694 496	23 286	3
Honoraires et frais des administrateurs	125 258	153 923	-28 665	-19
Gala de financement et autres	5 986	107 609	-101 623	-94
Honoraires professionnels	5 174	21 365	-16 191	-76
Recherche	17 147	1 083	16 064	1 483
Loyer, Éducation du public et autre	377 771	395 039	-17 268	-4
<b>Total des charges</b>	<b>1 249 118</b>	<b>1 373 515</b>	<b>-124 397</b>	<b>-9</b>

La plupart des charges de la Fondation sont des dépenses récurrentes. Elles correspondent à celles de l'exercice précédent en tenant compte d'une marge d'augmentation minimale attribuable à l'inflation. Les principales augmentations et diminutions constatées, comparativement à l'exercice précédent, sont les suivantes :

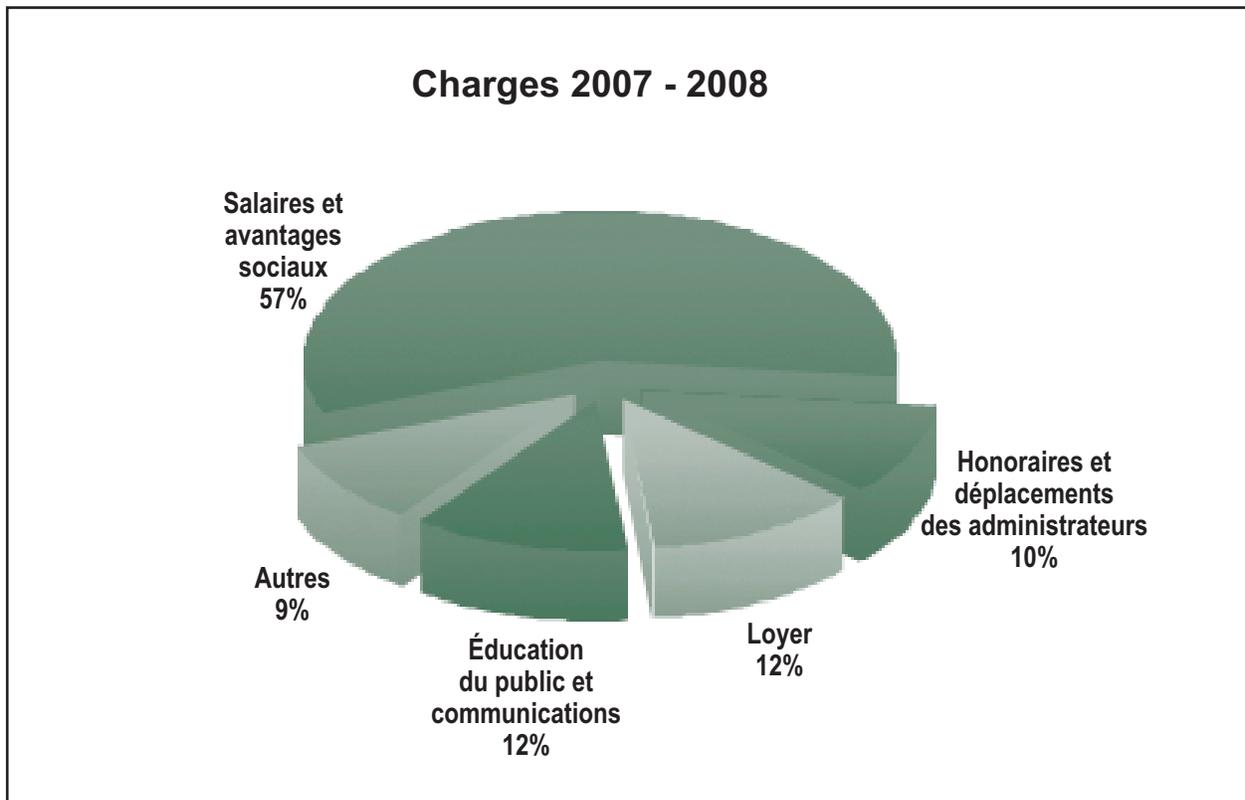
Les **salaires et avantages sociaux**, qui ont augmenté de 23 286 \$, sont le résultat net des ajustements au coût de la vie et des modifications apportées au régime d'avantages sociaux.

Les **honoraires et frais des administrateurs** ont diminué de 28 665 \$ par rapport à 2006-07. En tant qu'organisme à portée nationale, la Fondation organise des réunions du conseil d'administration dans différentes provinces et régions pour sensibiliser davantage le public à son mandat et ses activités et accroître sa visibilité. En 2006-07, une réunion du Conseil a été tenue dans une région éloignée du Nord où les coûts ont été plus élevés que la norme et il y a eu un plus grand nombre de rencontres du Comité de gouvernance.

Les dépenses liées au **gala de financement et autres dépenses** ont diminuées de 107 609 \$. La tenue du Gala «Œuvre de toute une vie» est, en effet, un événement ayant lieu tous les deux ans. Il a été organisé en 2006-07, mais non au cours de l'exercice 2007-08.

Les **honoraires professionnels** sont composés de frais associés aux services de gestion et de consultation comptable. Le Bureau de la vérificatrice générale agit à titre de vérificateur de la Fondation depuis l'exercice 2006 - 07. Les 5 174 \$ d'honoraires constatés en 2007 - 08 représentent les frais facturés par un bureau de comptable pour des services de consultation comptable.

Les coûts associés à la **recherche** comprennent le financement des projets de recherche sous contrat et les honoraires versés aux membres du Comité consultatif en matière de recherche pour l'évaluation des travaux soumis. Pour l'exercice 2007- 08, la somme de 17 147 \$ est composée de 12 104 \$ pour les contrats de recherche et 5 043 \$ au chapitre des honoraires du Comité consultatif. La charge comptabilisée en 2006 - 07 était de 1 083 \$ représentant le montant net après que des chercheurs ont remis des fonds de recherche octroyés dans les années précédentes et non dépensés.



## Perspectives d'avenir

### Année fiscale 2008-09

Compte tenu de la volatilité du marché, de l'instabilité des revenus de placement et de l'absence de crédits parlementaires, la Fondation poursuivra ses efforts pour garantir des revenus d'autres sources. Le budget de l'exercice 2008 - 09 prévoit des revenus de 1 471 000 \$, comprenant des revenus de placement de 1 335 000 \$, et la Fondation entend maintenir un budget équilibré.

Le budget approuvé est suivi de près par la direction. Les rapports d'écarts sont régulièrement examinés par la direction et le Comité des finances et les ajustements nécessaires sont effectués.

La Fondation est déterminée à établir des alliances stratégiques avec les organismes à vocation analogue, notamment les sociétés d'État, les institutions et ministères fédéraux et provinciaux, les organisations patronales et syndicales, les groupes communautaires et les organisations de la société civile. Nos prévisions, pour l'exercice 2008-09 reposent sur un climat de collaboration établi avec nos partenaires et les intervenants désireux de nous aider à réaliser notre vision, notre mission et notre mandat. À titre d'exemple, la Fondation a déjà entrepris, au cours de l'exercice 2008-09, des pourparlers avec Ressources humaines et Développement social Canada pour la mise sur pied d'un programme de mentorat et de formation des formateurs dans le cadre de la Stratégie pour un milieu de travail sans racisme. Elle entend poursuivre sa collaboration avec Anima Leadership, un cabinet de consultants du secteur privé, spécialisé en éducation et formation, pour la conception et la prestation de sessions d'études intensives sur l'équité dans toutes les régions du Canada. Elle a signé un protocole d'entente avec la Commission canadienne des droits de la personne afin d'explorer tous les domaines de coopération pouvant être développés en matière de recherche, d'élaboration de politiques et tous autres domaines où ces deux entités partagent des intérêts. La Fondation collabore avec l'Association d'études canadiennes en prévision d'initiatives d'intérêt commun. De plus, une entente est intervenue avec l'Office national du film du Canada pour la production d'un projet multiplateforme intitulé « Race Project ».

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers incombe à la direction de la Fondation canadienne des relations raciales. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par son conseil d'administration. Un vérificateur externe procède à la vérification des états financiers et en fait rapport annuellement au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Ces états financiers contiennent nécessairement certaines estimations faites selon le meilleur jugement de la direction. L'information qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

La direction est également chargée de mettre en place et de maintenir un système d'information financière servant à la préparation des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a élaboré différents systèmes comptables : livres de comptabilité, dossiers, systèmes de gestion et de contrôle financier et systèmes d'information. Ces éléments ont été mis en place pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés et que l'information financière est fiable.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise de son Comité de la vérification et des finances. Les membres de ce comité rencontre régulièrement le Conseil d'administration et le vérificateur externe afin d'examiner les procédés de contrôle interne et les rapports financiers, et de discuter d'autres questions financières pertinentes. La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

Le directeur général,



Ayman Al-Yassini

Le 31 octobre 2008

Le directeur, Finances et Administration



Daniel Chong

Le 31 octobre 2008



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Fondation canadienne des relations raciales au 31 mars 2008 et les états des résultats et des éléments du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des instruments financiers expliqué à la note 2a) afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Fondation dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément aux articles 131 à 148 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Louise Bertrand, CA  
directrice principale

Ottawa, Canada  
Le 26 septembre 2008 (le 31 octobre 2008 pour la note 13)

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

le 31 mars

	2008	2007
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	234 717 \$	222 304 \$
Placements (note 3)	1 366 464	467 712
Produits à recevoir	-	167 259
Charges payées d'avance et créances diverses	85 183	53 494
	<u>1 686 364</u>	<u>910 769</u>
Placements (note 3)	24 924 538	25 306 380
Immobilisations (note 4)	35 173	36 695
	<u>26 646 075 \$</u>	<u>26 253 844 \$</u>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer	100 093 \$	91 248 \$
Produits reportés	49 000	-
	<u>149 093</u>	<u>91 248</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Bénéfices non répartis (tableau I)	2 466 521	2 132 135
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 5)	30 461	30 461
	<u>2 496 982</u>	<u>2 162 596</u>
Surplus d'apport (note 6)	24 000 000	24 000 000
	<u>26 496 982</u>	<u>26 162 596</u>
	<u>26 646 075 \$</u>	<u>26 253 844 \$</u>

Engagements (note 9)

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration :


Albert Lo  
Administrateur

Ashraf Ghamen  
Administrateur

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

*Exercice terminé le 31 mars*

	2008	2007
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Solde, au début de l'exercice	2 132 135 \$	1 569 543 \$
Modification de convention comptable (notes 2a et 3)	<u>2 478 736</u>	<u>-</u>
Bénéfices non répartis redressés, au début de l'exercice	4 610 871	1 569 543
Bénéfice net (perte nette)	<u>(2 144 350)</u>	<u>562 592</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>2 466 521 \$</u>	<u>2 132 135 \$</u>
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Solde, au début de l'exercice	30 461 \$	37 007 \$
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	<u>-</u>	<u>(6 546)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>30 461 \$</u>	<u>30 461 \$</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	<u>2 496 982 \$</u>	<u>2 162 596 \$</u>

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

*Exercice terminé le 31 mars*

	2008		2007
<b>Produits</b>			
Parrainages, dons, honoraires et gala de financement	17 511	\$	102 102
Publications et conférences	16 156		14 442
Ateliers	11 878		14 157
	<hr/>		<hr/>
	45 545		130 701
<b>Charges</b>			
Salaires et avantages sociaux	717 782		694 496
Loyer	147 515		146 932
Honoraires et frais de déplacement des administrateurs	125 258		153 923
Éducation du public	61 210		72 998
Communications	46 225		40 808
Frais de bureau et généraux	35 245		38 535
Bibliothèque et publications	28 731		27 316
Conférences, colloques et consultations	26 136		24 309
Recherche	17 147		1 083
Amortissement	12 586		10 884
Centre d'éducation et de formation	7 652		14 157
Colloque du Prix d'excellence	7 550		3 134
Gala de financement et autres	5 986		107 609
Honoraires professionnels	5 174		21 365
Systèmes d'information et développement	3 478		1 805
Développement des ressources	789		6 138
Recrutement et formation du personnel	654		8 023
	<hr/>		<hr/>
	1 249 118		1 373 515
Excédent des charges sur les produits avant les éléments suivants:	(1 203 573)		(1 242 814)
Revenus nets (pertes nettes) de placements (note 10)	(940 777)		1 805 406
Bénéfice net (perte nette) d'exploitation	(2 144 350)		562 592
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	-		(6 546)
Bénéfice net (perte nette) d'exploitation et autres éléments du résultat étendu	<hr/>	(2 144 350)	<hr/>
		\$	556 046
			\$

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

*Exercice terminé le 31 mars*

	2008	2007
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net (perte nette) d'exploitation	(2 144 350) \$	562 592 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	12 586	10 884
Profit sur vente de placements	-	(1 261 907)
Perte de change	241 375	313 528
Variations de la juste valeur des placements	1 474 494	-
	<u>(415 895)</u>	<u>(374 903)</u>
Variations des éléments hors trésorerie de l'actif et du passif liés à l'exploitation		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir	167,259	(50 504)
Augmentation des charges payées d'avance et créances diverses	(31 689)	(2 792)
Augmentation des fournisseurs et charges à payer	8 845	51 409
Augmentation des produits reportés	49 000	-
	<u>(222 480)</u>	<u>(376 790)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Apports reçus	-	14 157
Apports utilisés	-	(20 703)
	<u>-</u>	<u>(6 546)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Produit de la vente de placements	13 399 174	48 313 647
Acquisition de placements	(13 153 217)	(47 713 489)
Entrées d'immobilisations	(11 064)	(8 671)
	<u>234 893</u>	<u>591 487</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse au cours de l'exercice</b>		
	12 413	208 151
Encaisse, au début de l'exercice	<u>222 304</u>	<u>14 153</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>234 717</u> \$	<u>222 304</u> \$

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2008

### 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été mise sur pied par la législation fédérale (projet de loi C-63 – « *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* », 1991).

Sa mission consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Le Centre d'éducation et de formation de la Fondation élabore et offre des ateliers d'éducation et de formation en matière de diversité, d'équité et de droits de la personne relevant de la lutte contre le racisme.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfiques.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables suivies par la Fondation sont les suivantes :

#### a) Principales conventions comptables adoptées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, la Fondation a adopté les nouveaux chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) portant sur les modifications comptables (chapitre 1506), sur les instruments financiers (chapitres 3855 et 3861) et le résultat étendu (chapitre 1530).

Le chapitre 1506, intitulé *Modifications comptables*, est destiné à renforcer la pertinence et la fiabilité des états financiers d'une entité ainsi que la comparabilité de ces états financiers tant dans le temps qu'avec les états financiers d'autres entités en établissant des critères pour le traitement des changements de méthode comptable et l'information à fournir à leur égard. La norme exige en outre d'une entité qu'elle fournisse des informations sur les nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus au Canada publiées mais non encore entrées en vigueur (note 2 k). La Fondation a adopté la norme pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, traite du moment auquel les instruments financiers doivent être comptabilisés et de la façon dont ils doivent être évalués. Le chapitre 3861, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, établit des normes sur la façon dont les instruments financiers doivent être classés dans les états financiers et les obligations d'information correspondantes. La Fondation a adopté les deux normes pour l'exercice terminé le 31 mars 2008. En conséquence, la Fondation a comptabilisé un crédit de 2 478 736 \$ aux bénéfiques non répartis pour la modification de la comptabilisation des actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur plutôt qu'à leur coût au début de l'exercice financier en cours.

Le chapitre 1530 – *Résultat étendu* - établit des normes pour la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée et exige la présentation d'une nouvelle composante des capitaux propres appelée autres éléments du résultat étendu. La Fondation a adopté ces normes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008. Par conséquent, les apports grevés d'affectations d'origine externe, au lieu d'être comptabilisés selon la méthode des apports reportés, seront imputés directement aux autres éléments du résultat étendu. Ainsi, au 31 mars 2007, la Fondation a changé la classification des apports reportés liés au Centre d'éducation et de formation, au montant de 30 461 \$, au cumul des autres éléments du résultat étendu.

**b) Comptabilisation des produits**

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, sont comptabilisés comme autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient constatés à titre de produits de l'exercice dans l'état des résultats au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont reçus, ou au moment où ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus de placements non affectés sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel ils ont été gagnés.

**c) Placements**

Les placements sont composés de placements à revenu fixe, d'actions et de fonds en gestion commune. Les placements à revenu fixe dont l'échéance est inférieure à douze mois à compter de la date de fin d'exercice sont classés à court terme.

Tous les placements ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations de cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les justes valeurs sont déterminées selon les cours acheteurs publiés sur un marché actif à la fin de l'exercice pour les titres à revenu fixe et pour les actions, et selon la valeur transactionnelle de l'actif net pour les fonds en gestion commune.

La valeur transactionnelle de l'actif net par part d'un fonds en gestion commune est calculée en divisant l'actif net du fonds (d'après les cours de fermeture du marché) par le nombre total de parts en circulation.

**d) Opérations sur placements, produits et coûts de transaction**

Les opérations de placements sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate la réception d'un élément d'actif et la somme à payer comme élément de passif dès la date de la transaction. Elle constate aussi la vente d'un élément d'actif et tout gain ou toute perte sur disposition ainsi que la somme à recevoir, dès la date de transaction.

Les revenus de placements comprennent l'intérêt sur l'encaisse, l'intérêt des placements à revenu fixe, les dividendes, les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, les distributions provenant de fonds en gestion commune ainsi que les variations de la juste valeur des placements désignés comme détenus à des fins de transaction.

L'intérêt provenant de l'encaisse est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'intérêt des placements à revenu fixe est constaté au cours de la durée de ces placements selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont constatés en tant que revenu à la date ex-dividende. Les distributions sont constatées en tant que revenu à la date de la déclaration de la distribution.

Les coûts de transaction, dont les commissions de courtage engagées lors de l'achat et de la vente de placements, sont passés en charge contre les revenus de placements lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transaction pour les opérations de placement antérieures au 1<sup>er</sup> avril 2007 ont été capitalisés et inclus dans le coût d'achat des placements ou déduits du produit reçu à la vente de placements.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charge contre les revenus de placements dès qu'ils sont engagés.

**e) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la méthode linéaire, de la façon suivante :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Développement de bases de données	3 ans
Œuvres d'art	aucun amortissement n'est compté

**f) Paiements liés à la recherche**

Les paiements contractuels liés à la recherche sont constatés à titre de charges de l'exercice au cours duquel ils sont payables selon les modalités des ententes.

**g) Conversion des devises**

Les opérations conclues en monnaie étrangère ont été converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. La juste valeur des placements cotés en monnaie étrangère et les comptes libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change prévalant à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les revenus de placements.

**h) Dons reçus sous forme de fournitures et de services**

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés dans les états financiers lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les fournitures et les services sont utilisés dans le cadre de l'exploitation normale de la Fondation et qu'ils auraient autrement dû être achetés par la Fondation.

**i) Instruments financiers autres que les placements**

Les autres instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les produits à recevoir, les créances diverses et les fournisseurs et charges à payer. En raison de leur nature et de leur potentiel de liquidation rapide, les justes valeurs de ces instruments financiers correspondent à peu près à leurs valeurs comptables. La direction est d'avis que la Fondation n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit importants associés à ces instruments financiers.

Les renseignements relatifs aux placements se trouvent à la note 3 – Placements.

**j) Estimations de la direction**

La préparation d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice sur lequel portent les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations, tels que dans le cas de l'amortissement des immobilisations et du calcul des salaires et des avantages sociaux à la clôture de l'exercice.

**k) Changements comptables futurs**

Les changements comptables futurs résumés ci-dessous auront une incidence sur les états financiers de la Fondation postérieurement à l'exercice considéré. La Fondation évalue en ce moment l'incidence des nouvelles normes.

**i) Instruments financiers**

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, à savoir le chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863 intitulé *Instruments financiers – présentation*, qui remplacent le chapitre 3861 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Les nouvelles normes modifient et améliorent les obligations d'information pour que soient fournies de plus amples informations sur la nature et l'étendue des risques auxquels l'entité est exposée en raison des instruments financiers et sur la façon dont elle a géré ces risques. Les normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

**ii) Informations sur le capital**

L'ICCA a émis une nouvelle norme comptable, à savoir le chapitre 1535 intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit des normes pour la divulgation d'informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, du fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, sinon des conséquences de cette inapplication. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

**iii) Normes internationales d'information financière**

Le Conseil des normes comptables a annoncé que les entités ayant une obligation politique de rendre des comptes adopteront les normes internationales d'information financières (IFRS) comme principes comptables généralement reconnus du Canada pour les exercices s'ouvrant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Fondation adoptera les normes internationales d'information financières pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2011.

**3. PLACEMENTS**

	2008 Valeur de marché	2007 Valeur de marché
<b>À court terme</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Placements à revenu fixe canadiens	1 366 464	465 223
<b>À long terme</b>		
Placements à revenu fixe canadiens	10 002 002	11 120 842
Placements à revenu fixe étrangers	177 060	119 623
Titres de participation canadiens	2 340 297	2 830 529
Titres de participation étrangers	8 692 524	9 742 703
Fonds en gestion commune – placements à revenu fixe canadiens	3 712 65	3 973 908
	<b>24 924 538</b>	<b>27 787 605</b>
Juste valeur du portefeuille de placements	<b>26 291 002</b>	<b>28 252 828</b>

Au 31 mars 2007, le coût du portefeuille de placements était de 25 774 092 \$ (dont 467 712 \$ à court terme et 25 306 380 \$ à long terme) et l'excédent de la juste valeur du portefeuille de placements par rapport au coût du portefeuille de placements était de 2 478 736 \$.

La juste valeur du portefeuille de placements au 31 mars 2007 a été déclarée à 28 390 209 \$ dans les notes afférentes aux états financiers du 31 mars 2007. Ce montant comprenait la somme de 137 381 \$ à recevoir d'un courtier, qui aurait dû en être exclue. Ainsi, la direction a redressé la juste valeur des placements au 31 mars 2007 à 28 252 828 \$.

Les placements à revenu fixe canadiens ont des taux d'intérêt effectifs variant de 1,6 % à 7,6 % (2007 : de 4 % à 5,8 %), et des dates d'échéance allant du 3 avril 2008 au 14 décembre 2105 (2007 : du 20 avril 2007 au 14 décembre 2105).

Les placements à revenu fixe étrangers consistent en un placement. Ce placement a un taux d'intérêt effectif de 4,3 % (2007 : 4,3 %) et sa date d'échéance est le 30 mars 2015 (2007 : 30 mars 2015).

Les placements à revenu fixe canadiens dans les fonds en gestion commune ont des taux d'intérêt effectifs variant de 3 % à 7,75 % (2007 : de 4,1 % à 8,3 %) et des dates d'échéance allant du 14 octobre 2008 au 18 juin 2037 (2007 : du 14 octobre 2008 au 2 juin 2037).

### **Risque de prix/taux d'intérêt**

La Fondation gère le risque de prix/taux d'intérêt associé à ses placements à taux fixe en utilisant un portefeuille avec échelonnement des dates d'échéance. La structure à échelonnement des échéances contribue à accroître le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux effets des fluctuations des taux d'intérêt. Les placements en titres de participation canadiens ne sont pas exposés à des risques de taux d'intérêt importants.

### **Risque de change**

La Fondation réduit le risque de change de son capital étranger en diversifiant ses placements et ce, en investissant dans des titres canadiens, américains et internationaux.

### **Risque de crédit et de marché**

La Fondation a, en matière de placement, une politique qui limite les types et les montants de placements admissibles. Cette politique permet des placements à revenu fixe et en titres de participation de qualité supérieur qui sont inclus dans des indices boursiers choisis. Le risque et la volatilité du rendement des placements sont atténués par la diversification des placements dans différents pays, différents secteurs d'activités et dans des sociétés de différentes tailles.

## **4. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortissement cumulé	2008 – Valeur comptable nette	2007 – Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	109 067	106 019	3 048	3 562
Matériel informatique	154 479	141 667	12 812	11 480
Logiciels	23 343	23 104	239	720
Développement de bases de données	5 539	2 690	2 849	4 708
Œuvres d'art	16 225	-	16 225	16 225
	<b>308 653</b>	<b>273 480</b>	<b>35 173</b>	<b>36 695</b>

## 5. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le cumul des autres éléments du résultat étendu représente les apports non dépensés grevés d'affectations d'origine externe reçus sous forme de dons et affectés à des fins d'éducation et de formation précisées par les donateurs.

## 6. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport représente la somme de 24 000 000 \$ reçue lors de la création de la Fondation, qui constitue le Fonds de dotation. La somme en question comprenait 12 000 000 \$, apport qui s'inscrivait dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, et un apport de 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation, ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les revenus de placements gagnés sur ce fond, excluant les variations de la juste valeur des placements, peuvent cependant être affectés au financement des activités de la Fondation.

## 7. FONDS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

La Fondation s'est dotée d'une politique de préservation du capital afin de préserver la capacité de rendement du solde des fonds reçus à titre de dotations, tout en tenant compte de l'inflation.

Au 31 mars 2008, le fonds de préservation du capital est de 1 732 576 \$ (2007 – 1 514 622 \$).

Cette affectation d'origine interne est soumise, à tout moment, à des variations basées sur la plus-value des placements et à l'orientation donnée par le Conseil d'administration de la Fondation sur la recommandation du Comité de la vérification et des finances.

## 8. FONDS DE RÉSERVE

La Fondation s'est dotée d'une politique en matière de réserve afin d'assurer la stabilité de ses activités d'année en année dans l'éventualité d'une baisse de ses revenus de placements.

Au 31 mars 2008, le fonds de réserve est de 698 772 \$ (2007 – 580 818 \$).

Cette affectation d'origine interne est soumise à des variations basées sur l'excédent du surplus d'exploitation de la Fondation sur tout virement au fonds de préservation du capital et à l'orientation donnée par le Conseil d'administration de la Fondation sur la recommandation du Comité de la vérification et des finances.

## 9. ENGAGEMENTS

La Fondation a conclu un contrat de location de locaux pour bureaux commençant le 1<sup>er</sup> avril 2008 et se terminant le 31 mars 2013.

La Fondation s'est engagée à organiser le Prix d'excellence 2008, la Gala du Prix d'excellence et le Symposium (environ 28 872 \$) et à octroyer des subventions (environ 20 918 \$) pour la recherche et l'éducation du public en 2008-2009.

Les engagements pour les cinq prochains exercices se chiffrent à :

2008-2009	232 000 \$
2009-2010	184 000 \$
2010-2011	186 000 \$
2011-2012	187 000 \$
2012-2013	190 000 \$

**10. REVENUS NETS (PERTES NETTES) DE PLACEMENTS**

	2008	2007
	\$	\$
Gains réalisés sur la vente de placements	1 075 942	1 261 907
Variations non réalisées de la juste valeur des placements détenus	(2 550 436)	-
Variations de la juste valeur des placements	(1 474 494)	1 261 907
Intérêt de l'encaisse et des placements à revenu fixe, dividendes, distributions de fonds en gestion commune, gains (pertes) sur devises moins les coûts de transaction et honoraires des conseillers en placement	533 717	543 499
	<u>(940 777)</u>	<u>1 805 406</u>

**11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La Fondation est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, il n'existe aucune opération importante entre apparentés.

**12. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres de l'exercice 2007 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2008. Cette reclassification n'affecte pas les résultats des exercices précédents.

**13. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

En raison des conditions des marchés en vigueur à compter de septembre 2008, la Fondation a constaté une baisse de la juste valeur de ses placements s'élevant à environ 4,3 millions de dollars au 31 octobre 2008.

## TABLEAU I

*Variations des bénéfices non répartis par soldes de fonds**Exercice terminé le 31 mars*

	Fonds des immobi- lisations \$	Fonds de préservation du capital \$	Fonds de réserve \$	Fonds d'adminis- tration générale (non affecté) \$	2008 Total \$	2007 Total \$
Solde du fonds, au début de l'exercice	36 695	1 514 622	580 818	-	2 132 135	1 569 543
Modification de convention comptable (note 2 a))	-	-	-	2 478 736	2 478 736	-
	36 695	1 514 622	580 818	2 478 736	4 610 871	1 569 543
Bénéfice net (perte nette) d'exploitation	(12 586)	-	-	(2 131 764)	(2 144 350)	562 592
Entrées d'immobilisations	11 064	-	-	(11 064)	-	-
Affectations d'origine interne	-	217 954	117 954	(335 908)	-	-
Solde du fonds, à la fin de l'exercice	35 173	1 732 576	698 772	-	2 466 521	2 132 135

## ANNEXE

**Activités contre le racisme (ICR)*****Lutter contre le racisme à l'échelle nationale – une collectivité à la fois*****Festival Tsigane (ou Romani Yag)**

Montréal (Québec)

**Projet : Qui sont les Roma?/Who are the Roma?**

Au cours d'une période de six jours, soit du 12 au 14 et du 19 au 21 octobre 2007, Romani Yag organise six conférences, trois tables rondes, cinq films documentaires et trois expositions afin de sensibiliser le public à la discrimination et même au génocide dont ont été victimes les Roma à travers les siècles dans différentes parties du monde. Les activités organisées dans le cadre de cette rencontre traitent, entre autres, des clichés qu'ont les Canadiens à l'égard des « Gypsies » et tentent de les remplacer par une image plus réaliste et diversifiée. Dans l'ensemble, ce festival vise à renseigner le public au sujet de la forme de racisme s'étant développée contre les Roma au cours des siècles, et à faire le parallèle entre ce qu'ils subissent et les autres formes de racisme prévalant dans la société canadienne.

**Lévasion St-Pie X**

Québec (Québec)

**Projet : Une diversité pour mieux grandir**

Par la facilitation de l'acceptation et de l'intégration des immigrants au sein de la collectivité locale, ce projet a pour objectif de réduire les risques de la criminalité. Le théâtre social ou « théâtre-action » constitue le moyen d'y arriver. Le théâtre interactif permet de transmettre des idées incitant l'auditoire à vouloir effectuer des changements et à les exprimer. Il a été prouvé que l'aspect interactif est un moyen efficace de stimuler, en particulier, l'intérêt des adolescents. Il permet à la fois de prendre une certaine distance, une étape essentielle à l'analyse et à la compréhension des enjeux, et de s'identifier aux situations et aux personnes visées. Par dessus tout, les jeunes ont le sentiment de participer activement à la résolution des problèmes. Cette intervention directe auprès des jeunes est lancée dans les écoles secondaires, les Maisons de jeunes et autres organismes axés sur les jeunes par l'entremise d'une tournée comprenant trois activités : une rencontre préparatoire, une pièce de théâtre interactive et une discussion de suivi. L'ensemble du programme a été élaboré par un comité de citoyens bénévoles de la région où l'organisme Lévasion St-Pie X est le plus actif.

**Centre for Aboriginal Media: ImagiNATIVE Festival du film et des arts médiatiques**

Toronto (Ontario)

**Projet : ImagiNATIVE Festival du film et des arts médiatiques**

Au cours des dernières années, une stratégie ciblée d'action directe a été adoptée par les organisateurs du festival afin d'accroître et diversifier le public et la participation artistique des jeunes en particulier. L'objectif principal du festival consiste à faire participer les collectivités demeurant à l'extérieur de la région du Grand Toronto. Le groupes des Six Nations représente l'un des publics autochtones non urbains le plus diversifié et le moins exploité. Le Festival 2007 désire étendre son action aux publics cibles.

**A Space Gallery**

Toronto (Ontario)

**Projet : Chanteurs noirs de Gospel des Prairies**

Ce projet capture l'esprit des Canadiens-Américains originaires d'Afrique tel qu'exprimé et chanté autrefois par les pionniers noirs des Prairies. Ces « vétérans » sont des descendants d'une vague d'Américains d'origine africaine ayant fui le Sud des États-Unis, au début des années 1900, pour venir au Canada afin d'échapper à la violence et à la discrimination raciale malgré les interdictions du gouvernement canadien et les lois de l'immigration entachées de préjugés. Les entrevues avec plusieurs des chanteurs et musiciens illustrent la façon selon laquelle ces pionniers sont arrivés dans l'Ouest du Canada et les défis qu'ils ont rencontrés lors de la création de leur nouvelle collectivité. Elles permettent aussi de se pencher sur les défis rencontrés dans la création d'une nouvelle collectivité, de découvrir les obstacles rencontrés jusqu'à présent et d'assurer la préservation de l'histoire pour les générations futures.

**YOUCAN – Association Jeunesse Canada**

Edmonton (Alberta)

**Projet : EYAN - Edmonton Réseau jeunesse contre le racisme**

Dans le cadre d'un partenariat établi entre le YOUCAN et le NAARR, ce projet vise à créer un réseau de communication Internet destiné aux jeunes de la région d'Edmonton où ils peuvent promouvoir leurs activités de lutte contre le racisme. L'accent est mis sur le partage de l'information. Le projet-pilote comprend le recrutement de jeunes et l'élargissement de la portée des activités en cours dans le domaine de la lutte contre le racisme. Ce projet accessible par Internet entraîne la production d'outils d'information et de ressources.

**Seniors Education Centre, University of Regina**

Regina (Saskatchewan)

**Projet : Intercultural Grandmothers Uniting (IUG): Mettre en valeur le potentiel de la lutte contre le racisme Building Capacity for Anti-racism Outreach to Seniors and Children**

Formation axée sur le leadership à l'intention des jeunes de la collectivité. Le Seniors Education Centre de l'Université de Régina a développé un programme de formation en collaboration avec les membres de l'IUG. Au cours des ans, l'IUG a présenté des ateliers et organisé différents événements visant à sensibiliser le public à la lutte contre le racisme. Nombreuses écoles, églises et organisations professionnelles ont bénéficié d'un enseignement basé sur l'expérience quotidienne des membres de l'IUG. Un guide de ressources, des notes d'allocutions et des exercices interactifs ont été créés dans le cadre de ce projet. L'encadrement est un élément important des ateliers de formation.

**John Howard Society of Toronto**

Toronto (Ontario)

**Projet : Sommet 2007 – Diversité et justice**

Un colloque de deux jours a été organisé afin de sensibiliser le public à l'augmentation des manifestations racistes et xénophobes affectant les membres des groupes racisés, notamment les immigrants, les réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées et autres étant stéréotypés en raison de leur lieu d'origine. Les crimes motivés par la haine sont également à la hausse et le sommet 2007 visait à se pencher sur cette question.

**Saskatchewan Intercultural Association**

Saskatoon (Saskatchewan)

**Projet : Faire du Canada un endroit sûr et inclusif**

Ce projet visait à examiner les notions de sécurité, de race et des droits de la personne à la suite de la tragédie du 11 septembre. Les membres des groupes racisés se sent-ils en sécurité? Leurs droits sont-ils respectés? Dans le cadre d'une rencontre de trois jours, ces questions ont été explorées d'un point de vue local, régional et national en accordant une attention particulière aux immigrants, aux réfugiés et aux peuples autochtones. Création de nombreuses possibilités de dialogue et de partage de l'information. Cette initiative a permis d'approfondir différentes questions et de mieux comprendre certains enjeux communautaires, les défis rencontrés et de découvrir les moyens de lutter contre le racisme en dépit des craintes causées par l'attaque du 11 septembre.

**Fédération Canado-Arabe**

Toronto (Ontario)

**Projet : La FCA a 40 ans – Faire place à la diversité**

Colloque organisé pour souligner les 40 ans de l'organisme et discuter de son orientation future. Sessions d'information sur la montée du racisme, ses effets sur la population canado-arabe et mesures efficaces de lutter contre le racisme. Des représentants des services de maintien de l'ordre ont été invités pour traiter de la prévalence des crimes motivés par la haine et du profilage racial.

**Elephant Thoughts**

Duntroon (Ontario)

**Projet : Festival des enfants canadiens autochtones : Semaine de l'éducation**

Cette initiative a rassemblé des enfants autochtones et non autochtones qui ont appris et discuté de leurs cultures respectives. La Semaine de l'éducation comprends différents volets : formation sur le leadership, ateliers scientifiques et analyse du racisme. Au cours de la semaine, les enfants ont participé à des ateliers conçus pour discuter des répercussions du racisme sur la vie quotidienne. Différentes activités faisant appel au jeu de rôles ont servi pour illustrer l'influence négative des préjugés et du racisme sur nos relations interpersonnelles. Grâce au théâtre, aux discussions et à l'utilisation d'arts visuels, les jeunes participants acquièrent une meilleure compréhension du racisme et de la discrimination raciale en examinant les causes et manifestations.